

N° 7
15 FÉVR.
2001

Page 289
à 348

L **B.O.**

**BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DU MINISTÈRE DE LA RECHERCHE**

**LIVRETS SCOLAIRES
POUR LE BACCALAURÉAT
GÉNÉRAL**

GENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

Émissions télévisées prévues sur "La Cinquième"
du 26 février au 2 mars 2001*

LUNDI 26 FÉVRIER

9 H 10 - 9 H 25

GALILÉE (collèges - lycées) : Grandes places d'histoire. Cette série propose : **Les Invalides : le repos des braves**
Cette série se propose de montrer comment certains lieux ou monuments patrimoniaux ont acquis, au cours de l'histoire, leur fonction actuelle. Chacune des émissions traite d'un lieu ou d'un monument donné, démontre comment sa fonction actuelle s'est construite petit à petit dans la durée et comment il a acquis sa valeur patrimoniale. L'hôtel des Invalides à Paris, regroupe, aujourd'hui, le musée de l'Armée, un mausolée qui contient les tombeaux de grands chefs militaires et un hôpital. L'hôpital est en fait la vocation originelle de l'édifice. C'est Louis XIV qui l'a fait construire afin que ses soldats blessés y trouvent refuge. Sous l'Empire, les Invalides deviennent une nécropole, Napoléon y fait inhumer le corps de Turenne notamment ; la cérémonie funéraire la plus notoire étant bien sûr le retour des cendres de Napoléon lui-même en 1840. Ainsi, l'hôtel des Invalides, toujours hôpital militaire, apparaît surtout comme un lieu de mémoire consacré aux épisodes guerriers de l'histoire de France.

MARDI 27 FÉVRIER

9 H 10 - 9 H 25

GALILÉE (lycées) : Limites de recherche. Cette série propose : **L'impossible physiologie du goût**
À l'aube du troisième millénaire, les découvertes scientifiques se succèdent de plus en plus rapidement. Pourtant, dans chaque discipline, il existe des énigmes, des inconnues sur lesquelles la recherche fondamentale bute. Un chercheur est le guide de chacune des émissions de cette série. Au pays de la gastronomie, la cuisine se fait toujours de façon empirique, mais aujourd'hui, avec Hervé This de l'INRA, l'émission propose de faire de la cuisine scientifique. Cela implique la maîtrise des arômes, des saveurs et des textures, c'est le moment de faire la tournée des cuisines... dans les labos.

JEUDI 1^{ER} MARS

9 H 10 - 9 H 25

GALILÉE (collèges) : Terres en limite. Cette série propose : **Berlin, un mur dans la tête**
Cette série se propose d'explorer quelques régions-frontières dans le monde pour découvrir à travers les paysages et les mentalités, pourquoi tout est si proche et pourtant si différent de part et d'autre de ces lignes imposées par la nature ou tracées artificiellement par les hommes. Au mois de novembre 1989, le mur de Berlin tombait sous les coups de marteau conjugués des Allemands de l'est et de l'ouest. Pendant près de trente ans, la ville avait été coupée en deux. Le mur était le symbole de la guerre froide qui divisait le monde depuis 1945. Dix ans après la disparition du mur de la honte, les Berlinoises continuent d'effacer les traces de leur division, leur ville est redevenue la capitale de l'Allemagne, Postdamerplatz en est le nouveau centre "high-tech", mais le mur est encore présent dans bien des têtes...

VENDREDI 2 MARS

9 H 10 - 9 H 25

GALILÉE (collèges - lycées) : Recherche d'auteur. Cette série propose : **Christiane Baroche à la recherche de Marcel Aymé**
Cette série propose une sensibilisation à un auteur patrimonial par le biais d'un auteur de notre temps. Son regard "dépoissière" la littérature du passé et éclaire différemment la littérature contemporaine, il tente de communiquer une passion littéraire. Cette démarche suggère une filiation d'un créateur à l'autre. C'est parce qu'elle a découvert et aimé, à huit ans, "Les Sabines", nouvelle de Marcel Aymé, que Christiane Baroche est devenue écrivain et plus particulièrement nouvelliste. Elle fait ici partager sa passion et découvrir l'écrivain et l'homme dans un Montmartre qui se souvient. Un auteur dont l'ironie n'avait d'égale que la tendresse et que le cinéma et la télévision ont souvent adapté, voir "Le passe-muraille", "La traversée de Paris", "Uranus"...

* Ces émissions sont libres de droits pour l'usage en classe.

N.B. - Les guides pédagogiques des émissions sont disponibles sur Internet : www.cndp.fr
rubrique Produits et catalogues, sous-rubrique Galilée.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

VACANCE
DE POSTE

NOR : MENA0100078V

AVIS DU 26-1-2001
JO DU 26-1-2001

MEN
DPATE B1

Secrétaire général de l'université Paris VII - Denis Diderot

■ L'emploi de secrétaire général de l'université Paris VII - Denis Diderot est susceptible d'être vacant à compter du 1er janvier 2001.

L'université Paris VII - Denis Diderot est une université pluridisciplinaire (sciences, lettres et sciences humaines, médecine, odontologie) qui accueille environ 26 000 étudiants. Cet établissement dispose de 1 800 emplois de personnels enseignants (y compris le secteur santé) et de 1 100 emplois de personnels non enseignants. Son budget s'élève à 200 MF.

Sous l'autorité du président d'université, le secrétaire général est chargé de la gestion de l'établissement. Membre de l'équipe de direction, il est associé à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique d'établissement ; il lui appartient de veiller à son application opérationnelle.

À ce titre, il est responsable de l'ensemble des services administratifs et techniques qu'il coordonne, organise et modernise. Il anime l'équipe administrative et encadre les personnels IATOS.

Conseiller permanent du président, il lui revient de synthétiser les données juridiques et techniques nécessaires à la mise en place de sa politique. Il est amené par ailleurs à animer et à participer à de nombreuses instances (conseils, commissions...) et à entretenir de multiples relations internes ou externes à l'établissement. L'université Paris VII - Denis Diderot relève du groupe 1 des universités.

L'emploi de secrétaire général d'université, qui est doté de l'échelonnement indiciaire 841-

1015 brut, est ouvert, conformément aux dispositions prévues par le paragraphe 2 de l'article 2 du décret n° 70-1094 du 30 novembre 1970 modifié fixant les conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de secrétaire général d'université, aux fonctionnaires :
- appartenant à un corps de l'ordre administratif classé en catégorie A qui justifient d'une licence ou d'un diplôme équivalent ou qui appartiennent à un corps recruté au niveau de la licence, notamment aux administrateurs civils, aux conseillers d'administration scolaire et universitaire, aux attachés principaux d'administration centrale, aux attachés principaux d'administration scolaire et universitaire ;
- et qui ont atteint au minimum l'indice brut 735 ou 606 nouveau majoré.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être envoyées par la voie hiérarchique, **dans un délai de trois semaines** à compter de la parution du présent avis au Journal officiel de la République française, au ministère de l'éducation nationale, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction des personnels d'encadrement, bureau DPATE B1, 142, rue du Bac, 75357 Paris cedex 07.

Les candidats doivent également faire parvenir directement un exemplaire de leur dossier de candidature au ministère à l'adresse précisée ci-dessus, ainsi qu'un exemplaire à l'établissement concerné, à monsieur le président de l'université Paris VII - Denis Diderot, 2, place Jussieu, 75251 Paris cedex 05, téléphone 01 44 27 49 60, télécopie 01 44 27 69 12, adresse électronique : delamare@paris7.jussieu.fr

VACANCE
DE POSTE

NOR : MENA0100209V

AVIS DU 7-2-2001

MEN
DPATE B1

SGASU, adjoint au secrétaire général de l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI)

■ L'emploi de secrétaire général d'administration scolaire et universitaire, adjoint au secrétaire général de l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI) sera vacant à compter du 1er mars 2001. Le titulaire de cet emploi aura notamment en charge la modernisation de l'administration et du cadre de vie de l'université ainsi que la coordination des services qui y concourent.

Il devra posséder une bonne connaissance des missions et de l'organisation administrative et financière d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel et disposer d'une expérience de conduite de projets.

Cet emploi doté de l'échelonnement indiciaire 841-1015 brut est ouvert :

- aux administrateurs civils titularisés en cette qualité depuis quatre ans au moins ;
- aux fonctionnaires nommés depuis deux ans au moins dans l'emploi de secrétaire général d'université régi par le décret n° 70-1094 du

30 novembre 1970 modifié ;

- aux conseillers d'administration scolaire et universitaire ayant accompli dix ans de services effectifs en catégorie A et soit appartenant à la hors-classe, soit ayant atteint au moins le huitième échelon de la classe normale.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter M. Michel Guillon, secrétaire général d'université.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir par la voie hiérarchique **dans les 15 jours** qui suivent la date de la présente publication, au ministère de l'éducation nationale, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, bureau des personnels d'encadrement de l'administration scolaire et universitaire, DPATE B1, 142, rue du Bac, 75357 Paris cedex 07.

Un double de ces candidatures sera expédié directement au bureau DPATE B1, 142, rue du Bac, 75007 Paris ainsi qu'à monsieur le président de l'université Paris VI, 4, place Jussieu, 75252 Paris cedex 05, tél. 01 44273326, fax 0144273866.

VACANCE
DE POSTE

NOR : MENA0100211V

AVIS DU 7-2-2001

MEN
DPATE B1

SGASU de l'École nationale supérieure des arts et industries textiles de Roubaix

■ L'emploi de secrétaire général d'administration scolaire et universitaire de l'École nationale supérieure des arts et industries textiles de Roubaix sera vacant à compter du 1er avril 2001. Le secrétaire général est chargé de l'encadrement des services administratifs et de la réorganisation de l'établissement : modification des statuts, implantation nouvelle dans l'aile sud (inscrite à l'inventaire des monuments historiques).

L'ENSAIT est dotée de 85 postes de personnels, accueille 250 élèves ingénieurs et gère un budget de plus de 20 millions de francs dont deux tiers en investissement. Dans ce contexte, le secrétaire général assure notamment la mise en place et le suivi des marchés publics de fournitures,

prestations et travaux. Il est chargé de la régularité juridique de l'ensemble des actes.

Le profil souhaité est celui d'un fonctionnaire connaissant l'enseignement supérieur et compétent en matière juridique et financière.

Cet emploi doté de l'échelonnement indiciaire 841-1015 brut est ouvert :

- aux administrateurs civils titularisés en cette qualité depuis quatre ans au moins ;
- aux fonctionnaires nommés depuis deux ans au moins dans l'emploi de secrétaire général d'université régi par le décret n° 70-1094 du 30 novembre 1970 modifié ;
- aux conseillers d'administration scolaire et universitaire ayant accompli dix ans de services effectifs en catégorie A et soit appartenant à la hors-classe, soit ayant atteint au moins le huitième échelon de la classe normale.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum

vitae, doivent parvenir par la voie hiérarchique dans les 15 jours, qui suivent la date de la présente publication au ministère de l'éducation nationale, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, bureau des personnels d'encadrement de l'administration scolaire et universitaire, DPATE B1, 142, rue du Bac, 75357 Paris cedex 07.

Un double de ces candidatures sera expédié directement au bureau DPATE B1, 142, rue du Bac, 75007 Paris ainsi qu'à monsieur le directeur de l'École nationale supérieure des arts et industries textiles de Roubaix, 9, rue de l'Ermitage, BP 30329 F, 59056 Roubaix cedex 01, tél. 03 20 25 64 51 / 03 20 25 64 74, télécopie 0320248406, E-mail : contact@ensait.fr

VACANCE DE POSTE	NOR : MENA0100210V	AVIS DU 7-2-2001	MEN DPATE B1
------------------	--------------------	------------------	--------------

S GASU, adjoint au directeur du CROUS de Strasbourg

■ L'emploi de secrétaire général d'administration scolaire et universitaire, adjoint au directeur du centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Strasbourg, sera vacant à compter du 1er mai 2001.

Sous l'autorité du directeur du centre régional, le directeur adjoint est plus particulièrement chargé de la préparation et du suivi du budget (182 MF en 2001) et de l'ensemble du contrôle de gestion qu'il développe.

Encadrant l'activité des marchés publics et assurant le suivi du patrimoine immobilier, il est chargé de la mise en œuvre de l'ensemble des grands travaux et projets d'investissement de l'établissement, et coordonne l'activité des restaurants et résidences universitaires.

Une bonne connaissance de la réglementation des marchés publics, du contrôle de gestion et des nouvelles technologies sont nécessaires.

Le poste requiert disponibilité, aptitude au management et au travail en équipe, des capacités réelles d'analyse, d'organisation et de

communication.
Poste logé : F5.
NBI : 40 points.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir par la voie hiérarchique dans un délai de quinze jours à compter de la parution du présent avis au B.O., au ministère de l'éducation nationale, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, bureau des personnels d'encadrement de l'administration scolaire et universitaire, DPATE B1, 142, rue du Bac, 75357 Paris cedex 07.

Un double des candidatures devra être expédié directement au bureau DPATE B1, 142, rue du Bac, 75007 Paris ainsi qu'à monsieur le recteur de l'académie de Strasbourg, 6, rue de la Toussaint, 67975 Strasbourg cedex, tél. 0388233723, fax 03 88233999, à monsieur le directeur du centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Strasbourg, 1, quai Maire Dietrich, 67000 Strasbourg, tél. 03 88 212 810 et à monsieur le directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires, 69, quai d'Orsay, 75340 Paris cedex 07, tél. 01 44185300.

VACANCES DE POSTES	NOR : MENP0100270V	AVIS DU 8-2-2001	MEN DPE D1
--------------------	--------------------	------------------	------------

E mplois vacants ou susceptibles de l'être dans les grands établissements d'enseignement supérieur et de recherche

■ Les emplois figurant sur la liste ci-dessous sont déclarés vacants ou susceptibles de l'être (S).

Les candidatures devront être adressées dans un

délai de quatre semaines à compter de la présente publication (le cachet du bureau postal expéditeur faisant foi), au directeur de l'établissement concerné :

- École pratique des hautes études, 45-47, rue des Écoles, 75005 Paris ;
- École des hautes études en sciences sociales, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris.

Chaque candidature devra être accompagnée d'un exposé des titres et travaux du candidat.

1-École pratique des hautes études

Directeurs d'études de l'EPHE et de l'École nationale des chartes

- Signalisation cellulaire et apoptose (Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) : 3100

- Vieillesse cérébrale et pathogénèse des maladies neurodégénératives (Montpellier) : 3104

- Ergonomie des transformations socio-techniques : 3111

- Dynamique des végétations, perturbations, crises (Montpellier) : 3126 S

- Sciences historiques et philologiques : 4032

- Sciences historiques et philologiques : 4044

- Religions de l'Afrique noire (ethnologie) : 5185

Maîtres de conférences de l'EPHE et de l'École nationale des chartes

- Hydrologie, environnement, santé (Nancy) : 0241

- Sciences historiques et philologiques : 4001

- Courants religieux en Amérique du Nord, États-Unis, Canada : 5199 S

- Hydrologie et environnement : 5204 S

Directeurs d'études cumulant

- Sciences historiques et philologiques : 4068.

Les emplois pour lesquels aucun lieu n'est précisé sont situés à Paris.

2-École des hautes études en sciences sociales

Directeurs d'études de l'EHESS

- Sciences sociales : 0093

- Sciences sociales : 0104

- Sciences sociales : 0110

- Sciences sociales : 0142 S

- Sciences sociales : 0146 S

- Sciences sociales : 0151

- Sciences sociales : 0168 S

- Sciences sociales : 0170

- Sciences sociales : 0176 S

Directeurs d'études cumulant

- Sciences sociales : 0190

- Sciences sociales : 0194

- Sciences sociales : 0201

- Sciences sociales : 0342

Maîtres de conférences de l'EHESS

- Sciences sociales : 0027

- Sciences sociales : 0063

- Sciences sociales : 0068

- Sciences sociales : 0274 S.

VACANCES
DE POSTES

NOR : MENA0100260V

AVIS DU 8-2-2001

MEN
DPATE C1**Postes d'AASU à responsabilité particulière****Abréviations**

CNAM : Centre national des arts et métiers

CNED : Centre national d'enseignement à distance

CNOUS : Centre national des œuvres universitaires et scolaires

CRDP : Centre régional de documentation pédagogique

CREPS : Centre régional d'éducation physique et sportive

CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires

DR(D)JS : Direction régionale (ou départementale) de la jeunesse et des sports

ENI : École nationale d'ingénieurs

ENS : École normale supérieure

ENSAM : École nationale supérieure des arts et métiers

ENSATT : École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre

ENSC : École nationale supérieure de chimie

ENSEEIH : École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique et d'hydraulique de Toulouse

ENSM : École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques

ENSM : École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques

EPHE : École pratique des hautes études

GRETA : Groupement d'établissements pour la formation continue

IA : Inspection académique

IEP : Institut d'études politiques

INP : Institut national polytechnique

INSA : Institut national des sciences appliquées

IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres

IUT : Institut universitaire de technologie

NBI : Nouvelle bonification indiciaire

R.U. : Résidence universitaire

RECT : Rectorat

REST. U : Restaurant universitaire

SENS : Établissement sensible

UFR : Unité de formation et de recherche

ZEP : Zone d'éducation prioritaire

(suite de la page 318)

N° PEP	Académie	Nom de l'établissement	Implantation géographique	Description du poste	Compétences particulières souhaitées	Double des conditions
101	29ème Basse	CEP	SEVRES	Chargé de la passation des conventions et marchés publics à l'EDUFRANCE. Duoct : 10MF Non logé	L'AASU devra être capable de négocier et d'être grande capable d'initiative. Des connaissances en comptabilité privée et dans le domaine des activités courantes (aide sociale) appréciées. Une expérience dans la passation et l'exécution des marchés publics serait un plus.	Mme Christine LONDIAUX tel. 01.53.55.35.13 CEP RUE FRY JOURNAULT 92310 SEVRES
114	29ème Basse	UNIVERSITÉ	PAPEETE	Responsable administratif du service de la formation continue (nouveau) : a été en aide à se développer. L'AASU travaillera avec des demandeurs ainsi qu'avec les universitaires. Région : 1-AMF Non logé	Une solide formation académique, la connaissance du système universitaire de formation continue et du monde de l'entreprise sont demandés ainsi qu'une expérience professionnelle intéressante.	Christian BARBAZA Secrétaire général tel. (689) 803-803 UNIVERSITÉ PIPAGE 98713 PAPEETE
113	29ème Basse	UNIVERSITÉ	PAPEETE	Chargé de communication : collaborer avec la Présidence et responsable de la communication interne et externe. L'AASU sera en charge de la Web de l'Université. Région : 100MF Non logé	Une solide formation dans le domaine de la communication est indispensable. La maîtrise d'outils de programmation HTML serait un plus. Il serait souhaitable que le candidat ait déjà une expérience professionnelle dans le domaine de la communication et en matière de programmation HTML.	Christian BARBAZA Secrétaire général tel. (689) 803-800 UNIVERSITÉ PIPAGE 98713 PAPEETE
115	29ème Basse	UNIVERSITÉ	PAPEETE	Chargé des affaires juridiques, L'AASU, collaborateur direct du secrétaire général, sera responsable de l'exécution administrative, l'organisation, la planification, l'application, l'entretien et l'administration. Région : 25 MF Non logé	Une solide formation juridique en droit public avec une expérience dans un service de contentieux sont requises. La connaissance des spécificités de l'Université serait un atout.	Christian BARBAZA Secrétaire général tel. (689) 803-805 UNIVERSITÉ PIPAGE 98713 PAPEETE
104	AIX MARSEILLE	RESTAURANT JEROME	MARSEILLE 13	Le directeur des restaurants universitaires St Jérôme, Morillon et Bar à Chateau (travaux), devra diriger, animer et promouvoir les activités de 2 restaurants et 3 cafétérias. Agents à encadrer : 43 Région : 8 SMF N° : 33 Pls 3031 - F4	De solides connaissances en finances publiques sont nécessaires. La pratique de l'informatique est souhaitable. Des qualités de leadership et de sens de la communication sont demandées.	Monsieur Roger SCHARFFE Tel. 01 42 16 13 77 RESTAURANT JEROME RUE HENRI FOURCADE BOULEVARD MARSEILLE 13E

N° REP	Académie	Nom de l'établissement	Implantation géographique	Descriptif ou poste	Compétences particulières souhaitées.	Double des candidatures
122	AIX-MARSEILLE	UNIVERSITÉ DROIT ÉCONOMIE 3	AIX EN PROVENCE	Résponsable de la gestion financière chargé de la mise en place d'un service financier central. Le poste pourra évoluer et devenir un poste de chef de services financiers. Budget : 300 MF Non logé	Une grande maîtrise des techniques et des règles de comptabilité publique est demandée. Le poste conviendrait à un APASU ou un AASU ayant une expérience de 10 années dans un service comptable d'une université.	Madame LOVICHIPAITA Directrice des ressources humaines Tél. 04 42 17 27 14 UNIVERSITÉ DROIT ÉCONOMIE 3 3 AVENUE ROBERT SCHUMAN 13628 AIX-EN-PROVENCE
123	AIX-MARSEILLE	UNIVERSITÉ DROIT ÉCONOMIE 3	AIX EN PROVENCE	Poste implanté à la direction des ressources humaines. L'APASU sera chargé de la mise en place d'un logiciel national de ressources humaines avec 4 toms, paye intégrée. Dossiers à créer : 2000 Empluses à gérer : 1300 Non logé	Il conviendrait que l'agent ait une connaissance des techniques de gestion des personnels, une bonne capacité à la communication y compris en T.A.C. Une expérience des ressources humaines en université est vivement souhaitée.	Madame LOVICHIPAITA Directrice des ressources humaines Tél. 04 42 17 27 14 UNIVERSITÉ DROIT ÉCONOMIE 3 3 AVENUE ROBERT SCHUMAN 13628 AIX-EN-PROVENCE
198	BESANCON	GREPS	DOUCIER	Agent comptable du GREPS composé de 3 sites distincts, chef des services financiers et techniques. Chargé de la gestion des paiements à recevoir également les tâches du secrétaire général administratif. Budget : 14MF Logé : F4	Une expérience possible dans une agence comptable d'un établissement public est indispensable. Le poste conviendrait à un APASU.	Pierre DUDOT Directeur du GREPS 03 84 87 24 00 GREPS 38130 DOUCIER
231	BESANCON	ENSMIM	BESANCON	Chargé de communication, des relations avec les entreprises et des relations internationales, de la vue de l'accroissement du rayonnement de l'établissement. Non logé	Des compétences en communication, en connaissance de langues étrangères (anglais, allemand) sont demandées ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies pour la communication. Expérience professionnelle souhaitée dans le domaine de la communication les relations avec les entreprises et les relations internationales. Des stages spécifiques de formation pourront être organisés.	Jean-Claude GELIN Directeur 03 81 40 27 02 ENSMIM 20 CHEMIN DE L'EPITAPE 25030 BESANCON
166	BORDEAUX	L-C-ALFRED KASTLER	TALENCE	Sur un poste doté de formation continue le candidat devra assurer le suivi de l'activité financière du centre académique de formation (CAFCO) et la tenue de la comptabilité analytique. Il devra en outre élaborer des comptes rendus financiers d'utilisation des fonds alloués. Agents à encadrer : 7 Budget : 18MF Non logé	La maîtrise de la comptabilité analytique est indispensable. La connaissance du système de financement européen serait un plus. Une expérience dans un CAFCO ou dans un service de formation continue est souhaitée.	Maria-Laure DUFOND Tél. 05 56 84 41 00 LTO ALFRED KASTLER 12 AVENUE DE L'UNIVERSITÉ 33402 TALENCE

N° PRP	Académie	Nom de l'établissement	Implantation géographique	Descriptif du poste	Compétences particulières souhaitées	Double des candidatures
166	BORDEAUX	RECTORAT	BORDEAUX	<p>Chef de bureau à la division des finances chargé des marchés, des frais de déplacement, de diverses actions sociales (accidents de travail). Non logé</p>	<p>La connaissance des marchés publics est souhaitée.</p>	<p>Monsieur CAVAILLES Secrétaire général adjoint Tel 05 57 57 38 30 RECTORAT 5 A J DE LAHAYON LA LOUB 33050 BORDEAUX</p>
167	BORDEAUX	UNIVERSITÉ VICTOR SEGALEN 2	BORDEAUX	<p>Chef de la division des affaires financières, chargé sous l'autorité du Président, de la mise en œuvre de la politique budgétaire et financière de l'établissement. Budget à gérer en dépenses : 287 MF en recettes : 185 MF Nbi : 30 Pts Agencés à encadrer : 20 Non logé</p>	<p>Des connaissances en comptabilité budgétaire et financière publiques sont indispensables. La connaissance et l'application pratique de l'application NABUCCO sont souhaitées. Une expérience réussie dans un poste à responsabilité similaire serait un plus.</p>	<p>Macéne WEFYRICH Tel. 05 57 57 13 84 UNIVERSITÉ VICTOR SEGALEN 2 146 RUE LEO BAIGNAI 33076 BORDEAUX</p>
168	CAEN	RECTORAT	CAEN	<p>Façonner, ressource, chargée du conseil aux EPLE, assurer la mise en place, l'organisation et le pilotage d'un réseau d'aide et de conseil aux EPLE de l'académie en matière pédagogique, juridique et comptable; la mise en œuvre des politiques ministérielles et académiques dans le domaine pédi et universitaire. Non logé</p>	<p>Une expérience affirmée en qualité de gestionnaire en EPLE est nécessaire et même qu'une expérience en matière de tutorat et/ou de formateur.</p>	<p>Monsieur ALFANDARI Secrétaire général Tel. 02 31 30 15 02 RECTORAT 108 HUP CAPORON-HE 14061 CAEN</p>
169	CLERMONT-FERRAND	CRDP	CLERMONT-FERRAND	<p>Secrétaire général du CRDP, coordinateur direct du directeur chargé du fonctionnement des services techniques, administratifs et financiers de l'établissement. Agents à encadrer : 100 Budget : 20MF Non logé</p>	<p>Des compétences professionnelles dans les domaines administratif, réglementaire et financier sont demandées. L'AASU devra faire preuve de son aptitude à la gestion des ressources humaines, au management, au travail en équipe. Une bonne maîtrise de l'informatique est indispensable.</p>	<p>Monsieur Pierre DANCI Directeur du CRDP d'Auvergne Tel. 04 73 95 09 51 CRDP 63037 CLERMONT-FERRAND</p>
176	CLERMONT-FERRAND	UNIVERSITÉ D'AUTRICHE 1	CLERMONT-FERRAND	<p>Chef des services financiers sous l'autorité du secrétaire général, L'AASU sera chargé de la préparation et de l'exécution du budget, de l'analyse et du contrôle du gestion. Il sera associé à la formation des personnels et jouera un rôle de conseil; les responsabilités des composantes. Agents à encadrer : 10 Budget : 175MF Nbi : 30 Pts Non logé</p>	<p>Une excellente maîtrise des finances publiques comptabilisées et gestion financière, la connaissance et la maîtrise de l'application NABUCCO, l'aptitude à l'encadrement sont souhaitées, de même qu'une expérience réussie dans un service financier et/ou comptable.</p>	<p>Madame Mireille MUISRIER Secrétaire générale Tel. 04 73 34 77 80 UNIVERSITÉ D'AUTRICHE 1 45 BC FRANÇOIS MITTERRAND 63001 CLERMONT-FERRAND</p>

N° PMP	Académie	Nom de l'établissement	Implantation géographique	Descriptif du poste	Compétences particulières souhaitées	Fonction des candidatures
129	ORFÈVRE	UNIVERSITÉ PARIS NORD 13	VILLEFRANCAISE	<p>Responsable de la maintenance de l'équipement de la gestion matérielle de l'édification et de l'entretien des bâtiments et des installations techniques sécurité des biens et des personnes - collaboration avec le CIIS suivi de l'exécution des marchés et des contrats. Agents à occuper : 55 budget : 1M€</p>	<p>Avoir diagnostiqué et valider les besoins en matière d'équipement et d'équipements des différents sites. Compétence dans le suivi technique des marchés (nettoyage et entretien). Aptitude confirmée au management. Aptitudes relationnelles exigées. Disponibilité Une expérience de gestion matérielle d'un lycée ou d'un restaurant universitaire serait un plus.</p>	<p>Madame RAUX Secrétaire générale Tél 01 49 40 50 03 UNIVERSITÉ PARIS NORD 13 99 AVENUE JEAN BAPTISTE CLEMENT 93450 VILLETANCOISE</p>
130	CRETEIL	UNIVERSITÉ PARIS NORD 13	VILLEFRANCAISE	<p>Non logé</p> <p>Responsable du service innovation et valorisation de la recherche, l'attaché sera chargé de faire le lien entre les unités de recherche et les entreprises. Il assurera le traitement global de ces dossiers.</p>	<p>L'attaché devra tenir prouva de compétences juridiques affirmées (breveté intellectuel...) et de connaissances en relations partenariales. La maîtrise de l'anglais écrit et juridique est nécessaire.</p>	<p>Madame RAUX Secrétaire générale Tél 01 49 40 50 09 UNIVERSITÉ PARIS NORD 13 99 AVENUE JEAN BAPTISTE CLEMENT 93450 VILLETANCOISE</p>
131	DILON	UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE	DILON	<p>Non logé</p> <p>Responsable linéaire des services centraux et généraux chargés, sous l'autorité du secrétaire général d'élaborer le budget des services centraux et généraux (ce qui représente 52% du budget de l'université) d'assurer l'exécution des dépenses et des recettes (personnels et sur budget propre) et d'ingénier et de structurer le service, de conseiller et de former les responsables titulaires des différentes compétences de mener l'analyse financière pour pouvoir mettre en place un contrôle de gestion.</p>	<p>L'ASU devra maîtriser la réglementation financière, modernisation des outils et méthodes de gestion, aider à la prise de décisions politiques.</p>	<p>Marianne HOH, Secrétaire générale adjointe Tél 03 80 43 78 43 UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE CAMPUS UNIV MONTMILHAZARD 21078 DILON</p>

N° P.P.P.	Académie	Nom de l'établissement	Implantation géographique	Description du poste	Compétences particulières souhaitées	Double des candidatures
133	GUENÈBLE	UNIVERSITÉ DE SAVOIE	CHAMBERY	Responsable de la cellule "marchés publics" (chargé de la mise en place de la formalisation et du développement de cette structure au sein d'une unité/pluri-disciplinaire) Budget : 13MF	La connaissance du code des marchés publics et de la comptabilité publique est demandée. La maîtrise du logiciel MARCO serait un plus. Une expérience réussie dans le domaine des marchés publics serait appréciée. Des stages "notariés" publics pourront être pris en charge par l'établissement (1 à 4 fois 2 ou 3 jours).	Double des candidatures Jean-Jacques BELLEGRIN Secrétaire Général Tel. 04 78 76 84 20 UNIVERSITÉ DE SAVOIE DOMAINE UNIVERSITAIRE 73011 CHAMBERY
171	GUADELOUPE	UNIVERSITÉ DES ANTILLES GUYANE	POINTE À PITRE	Non logé Prépare en charge des services de l'administration de la formation continue (collab. sur 3 sites: Marigot, Guadeloupe, Guyane). L'AASU sera chargé de la gestion (personnel administratif, étudiants, intervenants), de l'établissement et du suivi du budget. Agenda à respecter : 15 Budget : 10MF	L'AASU devra avoir la preuve d'une très bonne connaissance des dispositifs de la formation continue et des règles de la comptabilité publique. La pratique des logiciels APOLLO et NABUCCO serait un plus. Une expérience de responsable d'un service dans l'enseignement supérieur ou dans un DPEIA est souhaitée.	Madalena Di Francesco du SPPPC Tel. 05 90 21 81 70 ou 05 90 21 73 70 UNIVERSITÉ DES ANTILLES GUYANE BD LÉGITIMUS 97157 POINTE-A-PITRE
171	GUADELOUPE	UNIVERSITÉ DES ANTILLES GUYANE	POINTE À PITRE	Responsable de la division des affaires générales, chargé de la gestion financière, du suivi économique et financier, des marchés, de l'élaboration et du suivi du budget 50 MF, de l'encadrement des personnels de la division, de la gestion du patrimoine, des relations avec le conseil universitaire régional (CUR). Budget : 52MF Non logé	De très bonnes connaissances de la réglementation de l'enseignement supérieur et des règles de la comptabilité publique sont indispensables. La connaissance et la pratique du logiciel NABUCCO est souhaitée.	Madalena la Présidence Tel. 05 90 48 80 16 UNIVERSITÉ DES ANTILLES GUYANE BD LÉGITIMUS 97157 POINTE-A-PITRE

N° PEP	Académie	Nom de l'établissement	Implantation géographique	Descriptif du poste	Compétences particulières souhaitées	Doubs des candidatures
175	CLYANE	UNIVERSITÉ DES ANTILLES-GUYANE	KOUROU	<p>Prac en charge des services administratifs de l'UIT de KOUROU en Guyane dont 2 départements sont situés en GUAYANNE (St. Claude 2000km). L'AASU sera chargé de la gestion financière, élaboration du budget et suivi sous NABUCCO, de la gestion administrative de la clientèle sous APOCCO, 200 étudiants; des personnels enseignants, administratifs et de service (55 agents).</p> <p>Budget: 2,5M-</p>	<p>L'AASU devra faire la preuve d'une très bonne connaissance de la réglementation générale de l'enseignement supérieur et des règles de gestion administrative, juridique et financière.</p> <p>La maîtrise des logiciels APOCCO et NABUCCO serait un plus. Une expérience dans un service administratif de l'enseignement supérieur ou dans une UHF est souhaitable.</p>	<p>Monsieur le directeur de l'UIT Tél. 06 94 32 00 00</p> <p>UIT UNIVERSITÉ DES ANTILLES-GUYANE LOT BRANLY 4 AV CHAUDRAT 97387 KOUROU</p>
177	LILLE	UIT UNIVERSITÉ LITTORAL	CAIENS	<p>Non logé</p> <p>Responsable administratif de l'UIT, conseiller et relation avec un directeur, chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du service administratif - du service financier - du service logistique 	<p>Des connaissances en droit public, en droit du travail, en droit budgétaire sont souhaitées.</p> <p>La connaissance des logiciels APOCCO et NABUCCO serait appréciée.</p>	<p>Madame Nadia ROHRISUZZ Tél. 03 20 19 06 00</p> <p>UIT UNIVERSITÉ LITTORAL RUE LOUIS DAVID 62728 CAIENS</p>
181	LILLE	HESLIU CAMBRAI	LILLE	<p>Non logé</p> <p>Directeur d'un restaurant universitaire (300 couvertures)/d'une brasserie, d'une résidence conventionnée de 104 lits, chargé de la gestion du personnel, des relations avec les partenaires extérieurs, de l'abstraction des menus avec le chef de cuisine.</p> <p>Appoints à concorder : 25</p> <p>Nuit : 31 Pts</p> <p>Log : 14</p>	<p>L'AASU devra faire la preuve de son aptitude à la gestion des ressources humaines, de qualité, d'organisation et de gestion de la régie d'avance et de recettes, de ses capacités d'innovation. La connaissance de l'informatic est nécessaire. Une expérience en restauration collective et un connaissance des personnels est souhaitée.</p>	<p>Madame FOURCLOI Responsable des ressources humaines Tél. 03 20 88 86 48 RESTIU CAMBRAI 74 RUE DE CAMBRAI 59043 LILLE</p>
182	LILLE	UNIVERSITÉ DE VALENCIENNES	AULNÉY LEZ VALENCIENNES	<p>Animateur de projets de la cellule "recherche et valorisation" chargé de : l'assistance à la rédaction des contrats de recherche avec les industriels au montage et, en mise en œuvre, les dossiers dans le cadre européen de communication, la coordination des propositions scientifiques des laboratoires et centres de recherche de l'université.</p>	<p>Des compétences techniques, un très bon niveau en anglais (lu, écrit, parlé) une formation en conduite de projets sont souhaitables.</p> <p>Une expérience affirmée de travail en équipe est nécessaire.</p>	<p>Monsieur Pierre DARRAS Secrétaire général Tél. 03 27 51 11 17 UNIVERSITÉ DE VALENCIENNES LE MONT HOUY 95513 AULNÉY LEZ VALENCIENNES</p>

N° PSP	Académie	Nom de l'établissement	Implantation géographique	Description du poste	Compétences particulières souhaitées	Double des candidatures
137	LILLE	UNIVERSITÉ DROIT ET SANTE 2	LILLE	<p>Concursion de gestion chargé du développement des systèmes d'information et du soutien des données, de l'élaboration de tableaux de bord de l'analyse des charges. Il participe, en outre, à l'élaboration et au suivi des budgets.</p>	<p>Des compétences techniques sont requises : comptabilité, système d'information, analyse organisationnelle.</p>	<p>Guy BAILLEU Secrétaire général Tél. 03 20 30 43 49 UNIVERSITE DROIT ET SANTE 2 47 RUE PAUL DUFY 59000 LILLE</p>
162	LILLE	UNIVERSITE DROIT ET SANTE 2	LILLE	<p>Non logé</p> <p>Le travail de l'AASU aura 3 axes différents : le contentieux en liaison avec le vice-président (pré-contentieux, métrages en défense, veille pour l'attribution de nouveaux extorces dans l'ordre juridique interne), le secrétariat de la section disciplinaire de l'université, les marchés publics, dossier d'appel d'offres, suivi de la procédure de l'exécution des marchés de travaux.</p>	<p>La connaissance approfondie du droit public, des techniques budgétaires et un esprit rigoureux et de synthèse sont souhaités. Savoir apprécier et évaluer un risque juridique serait un plus.</p>	<p>Guy BAILLEU Secrétaire général Tél. 03 20 36 43 48 UNIVERSITE DROIT ET SANTE 2 42 RUE PAUL DUEZ 59000 LILLE</p>
105	LYON	CROUS	LYON 07	<p>Non logé</p> <p>Directeur de la résidence universitaire A. Allix (3 unités, 1461 lits), chargé de la gestion matérielle et financière, du suivi du budget et des relations avec les étudiants.</p> <p>Appart. à caractère : 45 Nb. : 3 ; P15 Logé : F3</p>	<p>La connaissance des règles de sécurité est indispensable.</p> <p>L'AASU devra faire la preuve de qualités de sérieux et de dynamisme.</p> <p>Une expérience réussie dans un poste similaire serait un plus.</p>	<p>Monsieur COUDOUR Directeur Tél. 04 72 80 17 72 CROUS 59 RUE DE LA MADELEINE 69565 LYON 7E</p>
134	LYON	UNIVERSITE LYON 1 C.-AUDE BERNARD	VILLEURBANNE	<p>Responsable du pôle juridique à vocation inter-établissements.</p> <p>Collaborateur direct du président, le responsable des affaires juridiques est associé à tous les dossiers importants de l'établissement et contribue à mettre en œuvre la politique de l'université. Le responsable du pôle juridique de LYON 1 travaille en fonction avec celle de rita d'un réseau d'une dizaine d'établissements d'enseignement supérieur.</p> <p>Non logé</p>	<p>Des connaissances approfondies dans les domaines suivants sont absolument requises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - droit administratif - droit de la finance publique - droit de la responsabilité - droit financier (budgetaire, fiscal, droit des marchés publics) - droit privé (commercial, pénal, propriété intellectuelle) <p>Une expérience antérieure dans les domaines du conseil juridique et du contentieux en milieu universitaire est souhaitée. La participation à des formations est envisageable.</p>	<p>Monsieur PIRONIOT Secrétaire général Tél. 04 72 04 80 20 UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD 1 43 BOULEVARD NOVEMBRE 1918 69022 VILLEURBANNE</p>

N° P-IP	Académie	Nom de l'établissement	Implantation géographique	Description du poste	Compétences particulières souhaitées	Double des candidatures
142	MARTINIQUE	C.L.G. TERRES SAINTVILLE	FORT DE FRANCE	Gestionnaire comptable d'un établissement aisé d'un groupement composé de 3 collèges, support de 7PP, prestataire du fonds académique. Non logé	La maîtrise des techniques comptables est demandée. L'ASU devra avoir une expérience de la gestion matérielle et financière des EPLE.	Monique ALINGERY Tél. 05 96 52 26 41 C.L.G. TERRES SAINTVILLE 11 PLACE ABDE GLECOIRE 97203 FORT-DE-FRANCE
41	MARTINIQUE	IBJUS	FORT DE FRANCE	Secrétaire général de la direction départementale de la jeunesse et des sports de l'académie de Martinique chargé de la direction du personnel administratif et du service intérieur (pièces recueillies - entretien des locaux). Agents à encadrer : 20 Non logé	Des compétences pour le management sont souhaitées. Une expérience antérieure de gestion matérielle serait un plus.	Monique ALINGERY Tél 05 96 52 26 41 DOUS 14 RUE ANDRÉ ALIKER 97264 FORT-DE-FRANCE
106	MONTPELLIER	CROUS	MONTPELLIER	Responsable de la gestion des ressources humaines chargé de la gestion prévisionnelle des emplois et du recrutement des personnels ouverts. de la gestion administrative et financière de l'ensemble des personnels (700 personnes, masse salariale 84 MF). du développement d'un plan régional de formation, de relations avec les organisations représentatives des personnels et du fonctionnement des instances de consultation. Agents à encadrer : 3 Non logé	Des connaissances juridiques et financières sont indispensables. L'aspirant devra faire preuve d'un sens développé de l'organisation et de qualités relationnelles. Une expérience réussie dans un domaine similaire serait un atout.	Madame Françoise DOUTET-WAIS Directrice Tél. 04 67 41 90 01 CROUS 2 RUE MONTEIL 34053 MONTPELLIER

N° PPP	Académie	Nom de l'établissement	Implantation géographique	Description du poste	Compétences particulières souhaitées	Qualité des candidatures
107	MONTPELLIER	CROUS	MONTPELLIER	Directeur d'un restaurant universitaire VERT-BOIS, chargé : - d'organiser les tâches des personnels ouvriers, - d'assurer la gestion matérielle et financière de l'établissement, - de mettre en œuvre une démarche qualité, de développer la gestion humanisée, L'AAJU sera en outre régisseur de recettes et de dépenses. Agents à encadrer : 51	De bonnes connaissances juridiques et financières sont indispensables. Une expérience d'encadrement est souhaitable. Une expérience réussie de gestionnaire d'établissement ou de mise en œuvre d'une restauration collective serait appréciée.	Madame Françoise DOUTET-VAISS Directrice Tél. 04 67 41 50 01 CROUS 2 RUE MONTPEL. 34033 MONTPELLIER
202	MONTPELLIER	I.A. DE L'AUDÉ	CARCASSONNE	Chef de la division des lycées et collèges chargé de la gestion autonome des établissements au regard légal, de la prise en charge de l'action culturelle, ou développement et conseil aux collègues, de la préparation de la carte des formations des lycées. Agents à encadrer : 5	Une connaissance générale du système éducatif est incontournable. Un acquis professionnel dans des fonctions de responsabilité (chef de bureau de NOS d'un rectorat, chef de division ou porteur d'une IA) serait méritoire	Michel MOUGÉ Secrétaire général de l'IA. Tél. 04 68 11 67 53 I.A. DE L'AUDÉ 56 AV. DU DOCTEUR HENRI GROUT 11012 CARCASSONNE
144	MONTPELLIER	IUFM	MONTPELLIER	Responsable du service juridique et de la gestion financière, chargé de coordonner la gestion patrimoniale sur 5 sites et les travaux de mise en accréditation, de la gestion des marchés publics et de la gestion matérielle des services centraux, d'animer le réseau financier avec l'agent comptable. Budget à gérer : 13,5M € dont 3 millions du patrimoine Agents à encadrer : 20 Non légal	Le connaissance de la réglementation des marchés et de sa mise en œuvre est demandée. L'AAJU devra faire la preuve de ses capacités d'expertise dans le domaine du patrimoine. Une expérience dans la maîtrise d'ouvrage de travaux et de passation des marchés est exigée.	Pierre STOECKLIN Secrétaire général Tél. 04 67 61 63 13 IUFM 2 PLACE MARCFI GODECHOT 34052 MONTPELLIER
145	MONTPELLIER	IUT UNIVERSITE MONTPELLIER 2	NIMES	Responsable administratif de l'Institut universitaire de technologie de Nîmes chargé de : - l'administration - de la planification - des ressources humaines - de la logistique Agents à encadrer : 42 BUDGET : 15,5M€ Non légal	Le candidat devra faire la preuve de son aptitude à l'organisation et à la rédaction. La connaissance de l'organisation de l'enseignement supérieur, des problèmes juridiques et de la comptabilité publique est souhaitée La connaissance des logiciels APOGEE MIBUCCO, ANAPLGE serait appréciée.	Joseph CALAS Directeur IUT Nîmes Tél. 04 66 69 85 66 IUT UNIVERSITE MONTPELLIER 2 RUE JULES RAIMU 30907 NIMES

N°	Académie	Nom de l'établissement	Importation	Description de poste	Compétences particulières souhaitées	Equipe des candidatures
197	MONTPELLIER	RECTORAT RECTORAT	MONTPELLIER	<p>Cher du bureau de la réglementation des rémunérations et du contrôle des crédits, chargé du suivi de la réglementation, de la mise à jour du système national des traitements, de l'assistance technique aux divisions de personnels, du tableau national des emplois de l'académie, L.P.A.S.U. sera le correspondant de la réserve générale.</p> <p>Agents à contacter : 3</p>	<p>Une connaissance technique dans le domaine de la réglementation financière est indispensable. L'ASAJ devra posséder d'excellentes qualités rédactionnelles et un profil de récipiendaire et d'organisateur. Ce poste conviendrait à un attaché confirmé, passable, un peu ouverts professionnellement, avec de nombreuses connaissances des différents corps de la fonction EPP et AGORA et ait un plus.</p>	<p>MICHEL HUBLET Tél. 04.67.91.67.10 RECTORAT 21 RUE DE L'UNIVERSITÉ 30064 MONTPELLIER</p>
198	MONTPELLIER	RECTORAT	MONTPELLIER	<p>Non logé</p> <p>Chargé de suivi, auprès du chef de division, des recrutements humains. L.P.A.S.U. devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - attirer et assurer le suivi du réseau académique des universités humaines (18 correspondants). - améliorer l'adéquation entre les métiers de formation et les besoins des personnels. - assurer le rattachement C.O.D.E. aux différents établissements. <p>Directeur du cabinet de la présidence chargée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la communication interne et externe. - des dossiers spécifiques confiés par la direction. - de l'administration et du suivi des contrats d'établissement. 	<p>Une connaissance des différents niveaux des recrutements de l'éducation supérieure est nécessaire. Connaissance des systèmes d'information : EPP, AGORA serait appréciée.</p>	<p>Philippe S. RETOS Secrétaire général adjoint Tél. 04.67.91.48.13</p>
146	MONTPELLIER	UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY 3	MONTPELLIER	<p>Non logé</p> <p>En poste, fin traitement universitaire et d'une cité universitaire chiffré de la gestion administrative et financière et de l'organisation des personnels.</p> <p>Emploi 3 C.O.D.E. - 3.6 M/F R.V. - 6.5 M/F</p> <p>Agents à contacter : 27</p> <p>Non logé</p>	<p>Une connaissance approfondie de l'enseignement supérieur et du fonctionnement des universités ainsi que des NTIC est requise. Il conviendrait que le candidat ait exercé des responsabilités dans un contexte où il y a une université sociale, humaine, respectable.</p>	<p>Jean-Paul BRULTUS Secrétaire général Tél. 04.67.91.70.48 UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY 3 ROUTE DE MENDE 34199 MONTPELLIER</p>
140	NANCY-METZ	GRAND PRESID BRIDoux	METZ	<p>Non logé</p> <p>En poste, fin traitement universitaire et d'une cité universitaire chiffré de la gestion administrative et financière et de l'organisation des personnels.</p> <p>Emploi 3 C.O.D.E. - 3.6 M/F R.V. - 6.5 M/F</p> <p>Agents à contacter : 27</p> <p>Non logé</p>	<p>- AASJ devra être capable de son aptitude à manager une équipe. Dans l'attente de la loi sur le droit d'initiative des universités, une expérience de gestion ne serait appréciée.</p>	<p>Madeleine THOUHOMAT Marie Christiane Secrétaire générale du CROUS Tél. 03.83.91.83.48 ILLIAD JUMEXUX RUE DU GÉNÉRAL DE LETHAÏN 57070 MELZ</p>

N° FHE *DE	Académie	Nom de l'établissement	Institution régionale	Description du poste	Compétences particulières souhaitées	Double des établissements
100	NANTES	ACTIEMME ADMINISTRATIVE CROUS	LE MANS	<p>Bureau de l'actiemo du CROUS de Nantes (Sud) et représente le directeur du CROUS auprès des partenaires locaux. Il gère l'entretien et le bon fonctionnement des locaux. Il gère le fonds social universitaire. Il organise les bourses étrangères. Il coordonne l'action d'une unité de travail associant universitaires étudiants et Mants.</p> <p>MN - 2R PR Logé - 14</p>	<p>L'ASRU devra faire preuve d'une bonne maîtrise de l'outil informatique, de compétences de gestionnaire et du sens des relations humaines. Il devra aussi savoir développer une palette de compétences en matière de qualité. L'expérience de gestion financière et de l'outil informatique serait un plus.</p>	J. SAMSON Directeur du CROUS TEL 02 40 37 13 11 ACTIEMME ADMINISTRATIVE CROUS 22 BP CHARLES NICOLLE 72000 LE MANS
101	NANTES	CROUS	NANTES	<p>Analyses et mise en exploitation de divers projets informatiques dans une structure décentralisée à vocation nationale.</p> <p>L'assistance aux utilisateurs nécessite une grande disponibilité et de fréquents déplacements sur tout le territoire métropolitain.</p> <p>Non logé</p>	<p>Le poste exige : - une parfaite maîtrise des règles de la comptabilité publique - la connaissance de la gestion des personnes administratives et mariales - des capacités d'animation, de disponibilité, de travail autonome et de synthèse - la maîtrise des outils bureautiques et des présentoirs vidéo. Une expérience professionnelle dans le secteur serait appréciée.</p>	JOEL DE CADENE Sous-directeur du CROUS Tel 01 55 43 57 02 CROUS de NANTES 2 BOULEVARD GUY MOLLET 44322 NANTES
102	NANTES	Ecole Polytechnique Université Nantes	NANTES	<p>Sous-directeur général de l'école polytechnique de Nantes responsable de l'organisation administrative, de l'animation de l'équipe administrative (SA et JUI)</p> <p>La gestion des dossiers stratégiques économes pour l'école et les établissements. L'animation des dossiers de traitement de ces rapports avec les services centraux de la présidence de l'université.</p> <p>Agente à encadrer : 9</p> <p>Non logé</p>	<p>Bonne connaissance des règles de gestion des personnes et des Contraintes budgétaires, financières et fiscales. Maîtrise des outils bureautiques de Bureautique Capacité d'animation.</p>	Marcelle Bernard REMAUD Tel. 02 40 68 30 01 Ecole Polytechnique Université NANTES CHARENTIER RUE CHRISTIAN PAUC 44306 NANTES
200	NANTES	RECTORAT	NANTES	<p>Compétences informatiques élevées de la diffusion et du suivi des applications informatiques nationales de gestion. Il assurera auprès des utilisateurs des états comptables et réalisera une mission de formation, d'assistance et de haut niveau et de conseil.</p> <p>Non logé</p>	<p>La connaissance des méthodes d'animation et de communication est indispensable. Une bonne maîtrise informatique allée à la connaissance et à la maîtrise des applications nationales est souhaitée.</p>	Olivier LINAUD TEL 02 40 37 36 27 CRIA Rectorat Nantes RECTORAT 4 JUI RUE LA HOUESSENIERE 44326 NANTES

N° PAP	Affectation	Nom dutablissement	Implantation géographique	Descriptif du poste	Compétences particulières souhaitées	Lieu des candidatures
151	NANTES	URAVMS-TE DF NANTES	NANTES	<p>Répondable administratif du service de la formation continue, il exerce :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la responsabilité administrative du service (gestion matérielle, gestion des personnels, suivi des arrivées et départs) ; - la responsabilité financière, comptabilité, gestion - l'élaboration d'outils d'analyse et de mesure de coûts, bilans, compte rendu des statistiques annuelles. <p>Agents à CREUSO : 4 Budget : 150M</p>	<p>La maîtrise de la comptabilité analytique est souhaitée ainsi que des compétences en informatique générale et de gestion.</p> <p>Une expérience dans un service financier d'un comptable d'université serait appréciée. Un stage à l'agence concernée est envisageable en fonction du profil du candidat.</p>	<p>Monsieur le Directeur Service de la formation continue C2.61 25 07 26 UNIVERSITE DE NANTES 1 ULAI DE LOURVILLE 44035 NANTES</p>
152	NICE	CREUS	NICE	<p>Non logé</p> <p>Déclaré à la subvention et à la culture, placé près de la direction de CREUS, chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la communication interne et externe du CREUS et de la mise en place du dispositif interne et externe ; - de la mise en œuvre de la politique d'action culturelle de CREUS ; - de l'entretien des liens avec les services culturels locaux. 	<p>La maîtrise des techniques de communication est nécessaire, de même que l'aptitude à organiser et assurer des activités et des réseaux est souhaitée.</p>	<p>MADAME MARIE GARNIER Direction du CREUS Tel. 04 92 15 09 51 CREUS 18 AVENUE DES FLEURS 06100 NICE</p>
153	NICE	LGT VALBONNE	VALBONNE	<p>Non logé</p> <p>Attaché au chef des services techniques et de gestion, responsable du service de l'édition ATOS et de la gestion interne.</p> <p>La spécialité du poste réside dans la nature même de l'établissement EPA (compagnie industrielle et artisanale, ouvert tous l'année, à des conditions de présence effectives).</p> <p>Agents à CREUSO : 115</p>	<p>Des connaissances juridiques dans le domaine de la gestion du personnel et du droit public des contrats de travail sont souhaitées. L'ASU devra avoir le langage caractéristique des différents agents.</p> <p>Une expérience dans le service demandé d'une grande structure est demandée.</p>	<p>M. DECROULT CASU Tel. 04 93 56 59 07 LGT VALBONNE 870 RUE F. MISTRAL 06100 VALBONNE</p>

N° PRP	Académie	Nom de l'établissement	Implantation géographique	Descriptif du poste	Compétences particulières souhaitées	Modalités des candidatures
156	NICE	RECTORAT	NICE	<p>Chef de bureau à la division des affaires juridiques chargé de la prévention du contentieux, de la rédaction de mémoires en défense du seul des textes législatifs en cours d'élaboration, des accidents sociaux, de la protection juridique des fonctionnaires, des problèmes de violence en milieu scolaire.</p>	<p>Rigueur dans l'analyse, esprit de synthèse, aptitude à anticiper, maîtrise de l'outil informatique sont des qualités nécessaires. Une expérience dans un service d'affaires juridiques est indispensable.</p>	<p>MADAME BENOJUALI (04 92 15 48 98) RECTORAT 53 AVENUE CAP DE CROIX 06181 NICE</p>
156	NICE	RECTORAT	NICE	<p>Non logé Responsable du service accueil public au sein de la division des affaires juridiques en liaison étroit avec les marchés publics du rectorat, d'une mission de conseil auprès des établissements scolaires en matière de marchés et d'achats publics.</p>	<p>La maîtrise de la réglementation des marchés publics, des procédures et des stratégies des achats publics, la connaissance des financements publics sont indispensables. Une expérience de gestionnaire comptable serait appréciée.</p>	<p>MADAME FRUCLIER Chef de la division des affaires générales et financières (04 92 15 48 94) RECTORAT 53 AVENUE CAP DE CROIX 06181 NICE</p>
156	NICE	UNIVERSITÉ SOPHIA ANTIPOLIS	NICE	<p>Non logé Responsable du service juridique chargé de la gestion des pré-contentieux ou des contentieux, de la production des mémoires en défense, d'une mission de conseil aux unités et services de l'établissement, du développement et de l'exploitation d'un fonds documentaire dans le domaine juridique.</p>	<p>L'ASU devra maîtriser le droit public, connaître le droit privé et le droit communautaire. Une expérience dans un service juridique dans l'enseignement supérieur est demandée.</p>	<p>PIERRE RASUL VERNISSE Secrétaire général (04 93 07 61 10) UNIVERSITÉ SOPHIA ANTIPOLIS 28 AVENUE VAL ROSE 06108 NICE</p>
20	PARIS	ENSAM	C.E.R. DE VALENCIE	<p>Non logé Chargé, sous l'autorité du directeur du centre, de la gestion des personnels, du service technique, de l'organisation des concours (TANF, de la scolarité des élèves. L'attaché devra également coordonner les différents services du centre ENSAM avec la direction générale et les autorités académiques locales.</p>	<p>Polyvalence et disponibilité sont nécessaires pour accomplir les tâches liées au poste. L'attaché devra posséder une expérience de l'enseignement supérieur, de l'encadrement, de la gestion administrative et financière.</p>	<p>MADAME MIATTELO Secrétaire générale Tel. 01 44 24 63 39 ENSAM DIRECTION GÉNÉRALE ENSAM 161 BOULEVARD DE L'HOPITAL 75013 PARIS 13E</p>

MH : 28 Pts
Lég. : 14

N°	Académie	Nom de l'établissement	Implantation géographique	Description du poste	Compétences particulières souhaitées.	Droits des candidatures
159	PARIS	EPHE	PARIS 6 ^{ème}	Responsable des services administratifs d'une composante de l'École section les sciences de la Vie et de la Terre, chargé de l'encadrement et de l'animation des services administratifs (gestion des emplois et des carrières, préparation et suivi du budget, gestion financière, d'une quarantaine de laboratoires). L'AASU est le principal collaborateur du président de la section et l'interlocuteur privilégié du chef des services administratifs.	La connaissance de l'enseignement supérieur ainsi que celle des nouveaux outils de communication et de gestion est souhaitée. L'AASU devra être apte à la gestion des ressources humaines. Des compétences juridiques seraient appréciées.	Jean Charles UNFT Tél. 01 40 48 33 95 ou 97 EPHE 45 RUE DES ECOLES 75003 PARIS 3 ^e
178	PARIS	L'UNIVERSITÉ P. ET MARIE CURIE	PARIS 6 ^{ème}	Non logé Expert en droit fiscal (notamment le TVA) créateur et assiste la direction de l'établissement, analyse la législation, la réglementation, propose des solutions amiables pour la résolution de litiges, rédige des actes complexes.	La maîtrise du droit fiscal et de la comptabilité publique et privée, du statut des FFGCF et des institutions administratives nationales, européennes et internationales est nécessaire. Une expérience dans les services du Trésor public, ou dans les services financiers d'un EPIC ou d'une entreprise est souhaitée.	Secrétariat général de l'université Pierre et Marie Curie Tél. 01 44 27 33 26 UNIVERSITÉ P. ET MARIE CURIE 5 4-PLACE JUSSIEU 75252 PARIS 5 ^e
160	POITIERS	UNIVERSITÉ DE POITIERS	POITIERS	Non logé L'attaché sera chargé de la gestion administrative des fonctions publiques de niveau et de maîtrise d'œuvre, de la gestion du patrimoine immobilier.	L'expérience du droit administratif Maîtrise de l'outil informatique.	Bernard GALBANE Tél. 05 49 45 37 80 Fax 05 49 45 35 00 UNIVERSITÉ DE POITIERS 13 RUE DE L'HOTEL DIEU 86031 POITIERS

N° POP 177	Académie RENNES	Nom de l'établissement IUT UNIVERSITÉ BREIST	Implantation géographiques QUIMPER	Descriptif du poste Après gain du service d'administration générale l'AASU sera chargé de l'organisation et de la coordination des écoles administratives, de la préparation des actes administratifs, de l'organisation et de la coordination des services techniques, de la justification et de la mise en œuvre des travaux d'entretien et d'aménagement des bâtiments, de la négociation et de la gestion des contrats de maintenance. Agents à encadrer : 35 Rattaché : 14MF Non logé	Compétences particulières souhaitées Des connaissances approfondies des principaux outils bureautiques et logiciels (EXCEL, WORD, POWER) sont indispensables. La connaissance des techniques de management et une connaissance opérationnelle du fonctionnement d'un IUT sont nécessaires.	Double des candidatures Roger PRAT Directeur Tel : 02 98 90 85 01 IUT UNIVERSITÉ BREIST 2 RUE DE L'UNIVERSITÉ 29334 QUIMPER
178	RENNES	UNIVERSITÉ HAUTE SAINT-AIGNE ?	RENNES	Conseil juridique, l'AASU, pourvu de ressources humaines et financières générales devra apporter aide et conseil pour le montage d'opérations complexes (contrat de recherche), la gestion des contrats (marchés publics...) et la suivi des conventions, assurer la gestion du pré-contractuel et du contentieux. Non logé	De solides connaissances en droit sont nécessaires. La maîtrise des outils bureautiques de base (WORD, EXCEL) est indispensable. Une expérience dans des secteurs mobilisant ces compétences juridiques (contentieux, marchés publics) est souhaitée.	Philippe GUY Secrétaire général Tel : 02 99 14 10 26 UNIVERSITÉ HAUTE-SAINT-AIGNE ? 6 AVENUE GASTON BERGER 35053 RENNES
179	REUNION	RECTORAT DE LA REUNION	SAINT DENIS	Non logé Chargé des formations flèche et de conseil aux EPLE en matière budgétaire et financière. Ce poste est créé au rattaché à compter du 01.09.2001. Il suppose des déplacements éventuels, sans indemnité. L'attaché devra utiliser l'intranet académique pour diffuser l'information auprès des établissements. En outre il devra participer en liaison avec le CATH à la mise en place de formations à l'intention des nouveaux gestionnaires et agents comptables. Non logé	Une bonne connaissance des procédures des marchés publics serait appréciée. La maîtrise des nouveaux outils de communication est souhaitée. Ce poste requerrait de préférence un APACII ayant une expérience certifiée d'agent comptable.	M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ACADÉMIE Tel : 02 95 48 14 01 RECTORAT DE LA REUNION 24 AV. GÉNÉRAL BIASSENS MOUTIA 97402 SAINT DENIS

N° PRP	Académie	Nom de l'établissement	Implantation géographique	Descriptif du poste	Compétences particulières souhaitées	Double des candidatures
179	ROUEN	INSA	MONT SAINT AIGNAN	Contribuer au sein d'un service financier au matériel de dépenses publiques (contrats, marchés) et au dépenses de personnel. Non logé	Des compétences en gestion administrative et financière sont nécessaires. Une expérience des relations avec les différents porteurs (Etat, région, département, grands organismes) est souhaitée.	Sylvie LALANNE Secrétaire générale Tel 02 35 52 83 13 INSA PLACE EMILE BLONDEL 78131 MONT-SAINT-AIGNAN
100	ROUEN	INSA	MONT SAINT AIGNAN	Chargé au sein du service administratif de la gestion du service Recherche et des contrats de recherche de l'interface avec les directeurs de laboratoires sous l'autorité du responsable de la Recherche. Non logé	La connaissance des structures et du fonctionnement de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la gestion administrative et financière ainsi que du droit et de la comptabilité posé en collège sont nécessaires. Une expérience des relations avec l'industrie serait un plus.	Sylvie LALANNE Secrétaire générale Tel 02 35 52 83 12 INSA PLACE EMILE BLONDEL 78131 MONT SAINT-AIGNAN
102	STRASBOURG	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG 1	STRASBOURG	Adjoint au DRI (encadrement de 37 agents chargés de gérer 904 IATOS, 7469 enseignants chercheurs, 680 personnels rattachés aux ressources propres). Il participe à tous les domaines d'activité du service et plus particulièrement à : - la construction et à la mise en place du plan annuel d'activités pour les IATOS, - la mise en place, le développement et l'animation d'unités cellulaires, - la mise en œuvre et le suivi des nouveaux systèmes d'information.	Des connaissances juridiques et des connaissances des mécanismes d'attribution et de gestion des personnels sont indispensables. L'AASU devra également connaître les statuts généraux et particuliers des personnels. Une expérience GRI est souhaitée.	Marylène ORFÈRE Directrice des ressources humaines Tel 03 88 31 83 81
183	STRASBOURG	UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE	MULHOUSE	Mise en place d'une cellule affaires juridiques et contentieuses. L'AASU sera chargé du suivi des recours gracieux et des recours contentieux des contrats ; étude préalable et suivi juridique. Agence à encadrer : 1 Non logé	Une formation juridique est indispensable. Ce poste conviendrait à un AASU ayant reçu une formation en file, et bénéficiant d'une expérience antérieure dans un service juridique.	Alain COLLANCE Secrétaire général Tel 03 89 37 63 11 UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE 2 RUE DES FRÈRES LAMITRE 68055 MULHOUSE
101	TOULOUSE	INP	TOULOUSE	Chef des services administratifs de l'INP. Sous l'autorité du directeur, il assure la gestion financière, la gestion des ressources humaines, la gestion matérielle et immobilière, les marchés publics et des contentieux divers. Non logé	Des connaissances sont nécessaires dans les domaines suivants : règles de comptabilité et des finances publiques, règlementation des marchés publics, encadrement supérieur organisation et fonctionnement. Une expérience du logiciel comptable NABAFICO serait appréciée.	François RODRIGUEZ Tel 61 58 82 31 INP PLACE DES HAUTS MURATS 31006 TOULOUSE

N° PR2	Académie	Nom de l'établissement	Implantation géographique	Descriptif du poste	Compétences particulières souhaitées	Double des candidatures
194	TOULOUSE	IUT UNIVERSITÉ TOULOUSE-2	Figeac	Responsable administratif et financier de l'IUT de FIGEAC autonome depuis du 1er janvier 2001. Appointé à échelon : 7 Budget : 6M€ Non logé	Une connaissance avérée de l'université et de l'enseignement supérieur est nécessaire. La connaissance des logiciels MABUCCO et MAPTEC est un plus. Une expérience en matière de gestion matérielle, de gestion administrative et comptable est requise.	Mme F. de CANCE Directeur adjoint Figeac Tél:05 65 50 30 70
102	VERSAILLES	I.A. DES YVELINES	LE CHESNAY	Chargé de la communication, l'AASU devra répondre aux demandes et amener des usagers, exercer les fonctions de médiateur, assurer la cohérence de l'information diffusée, assurer le bon déroulement des instances de concertation. Non logé	La connaissance du système éducatif et de la fonction publique, des connaissances informatiques (maîtrise de JMW, des sites Web...), des qualités rédactionnelles sont demandées.	Madame U. SERRAOUR Secrétaire générale Tél: 01.35.23.90.07 I.A. DES YVELINES CENTRE COMMERCIAL PARLY 2 78154 LE CHESNAY
187	VERSAILLES	RECTORAT	VERSAILLES	Chargé d'études au service "Prospective". L'AASU devra établir des études stratégiques et sociologiques sur le système éducatif, participer à l'allocation au sein et à l'analyse des indicateurs ce tableau de bord académique, participer aux annuaires et aux publications. Non logé	Des compétences en bureautique sont indispensables. Très bonne connaissance d'EXCEL. Maîtrise des logiciels SAS, BUSINESS OBJECT. Connaissance des principales sources de données statistiques et/ou nationales (INSEE, SISEL).	Fabrice GERRARDIN Chef de Service Prospective Tél:01.30.85.44.80 RECTORAT 3 BOULEVARD DE L'ESSEFE 78017 VERSAILLES
112	VERSAILLES	RESTAURANT UNIVERSITAIRE ROMERO	EVRY	Diriger d'une unité de gestion composée de 2 restaurants et 4 cafétérias, chargé de la gestion de 5 régies. Nbi : 22 Pta Logé : P2	Des connaissances en gestion comptable et financière et en gestion des personnels sont demandées. Une expérience réussie de gestion de restauration collective zone sensible est souhaitée.	Madame Agnès ARNOULT Tél: 01 39 24 52 26 RESTAURANT UNIVERSITAIRE MONSIEUR ROMERO RUE DE L'YVERRE 91002 EVRY

N° PRP	Académie	Nom de l'établissement	Implantation géographique	Descriptif du poste	Compétences particulières souhaitées	Double des candidatures
192	STRASBOURG	UNIVERSITE LOUIS PASTEUR 1	STRASBOURG	Adjoint au DRH (encadrement de 37 agents chargé de gérer 954 IATOS, 1469 enseignants chercheurs, 650 personnels rémunérés sur ressources propres). Il participe à tous les domaines d'activité du service et plus particulièrement à : - la construction et à la mise en place du bilan annuel d'activités pour les IATOS. - la mise en place, le développement et l'animation d'une cellule carrières. - la mise en œuvre et le suivi des nouveaux systèmes d'information.	Des connaissances juridiques et des connaissances des mécanismes d'évaluation et de gestion des personnels sont nécessaires. L'AASU devra également maîtriser les statuts généraux et particuliers des personnels. Une expérience GRH est souhaitée.	Marylène OBERLE Directrice des ressources humaines Tél. 03 88 35 83 91
198	MONTPELLIER	RECTORAT	MONTPELLIER	Chargé de mission auprès du chef de division des ressources humaines, l'AASU devra : - animer et assurer le suivi du réseau académique des ressources humaines (18 correspondants). - améliorer l'adéquation entre les métiers de formation et les besoins des personnels. - animer le réseau d'aide aux personnels en difficulté.	Une connaissance des différents statuts des personnels de l'éducation nationale est nécessaire. La connaissance des systèmes d'information EPP, AGORA serait appréciée.	Monsieur Philippe SIRETAS Secrétaire général adjoint D.R.H. Tél. 04 67 81 49 13
300	LYON	RECTORAT	LYON	Attaché au rectorat de Lyon pour effectuer des remplacements sur des fonctions de gestionnaire matériel et/ou comptable d'EPL sur tout le territoire de l'académie. Il devra également porter assistance aux établissements en difficultés.	De bonnes connaissances de la gestion matériel et comptable en EPL sont indispensables. L'AASU devra, en outre, être capable d'une grande disponibilité pour des déplacements sur l'ensemble du territoire de l'académie. Il est absolument nécessaire que le candidat ait une expérience confirmée de gestionnaire matériel et comptable.	Laurent GERIN D.R.H. Tél. 04 72 80 64 01 René CHANON Secrétaire général adjoint au D.R.H. Tél 04 72 80 64 39

N° PRP	Académie	Nom de l'établissement	Implantation géographique	Descriptif du poste	Compétences particulières souhaitées	Double des candidatures
301	BORDEAUX	RECTORAT	BORDEAUX	<p>L'attaché, adjoint au coordonnateur du service académique de l'apprentissage sera chargé au plan administratif et financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'analyser et de structurer les données représentatives du fonctionnement des centres de formation d'apprentis (43) - de participer à l'instruction et au traitement des dossiers gérés par le service académique d'inspection de l'apprentissage. - d'informer et d'accompagner les EPLE intervenant dans l'apprentissage. 	<p>L'intéressé devra pouvoir conduire une analyse financière des budgets, des centres de formation. Il devra posséder la maîtrise des outils bureautiques et informatiques. Une expérience en lycée professionnel ou technique est souhaitée.</p>	<p>Ariette SURE DELENGEAS Service académique de l'apprentissage Tél. 05 57 57 38 15</p>
302	BORDEAUX	UNIVERSITÉ MONTESQUIEU BORDEAUX IV	PESSAC	<p>Responsable de la direction des affaires générales, compétente pour l'ensemble des composantes de l'université situées sur plusieurs sites géographiques. Le responsable aura un rôle d'expert et de conseil auprès des divers responsables de l'université en matière de marchés publics et d'achats. Nombre d'agents à encadrer : 40 Budget à gérer : 5 MF NBI 35 p/s.</p>	<p>L'attaché devra faire preuve de ses compétences dans le domaine financier et dans celui des marchés publics. Il devra également être en mesure d'organiser le travail des personnels placés sous son autorité.</p>	<p>Maria-France DUBERNET BLANC Secrétaire générale Tél. 05 56 64 85 00</p>

VACANCE
DE POSTE

NOR : MENE0100214V

AVIS DU 7-2-2001

MEN
DESCO - MDT

E nseignant du premier degré à la SEGPA du lycée Comte de Foix en Principauté d'Andorre

■ Un poste d'enseignant du premier degré sera vacant à la prochaine rentrée à la SEGPA du lycée Comte de Foix d'Andorre-la-Vieille en Principauté d'Andorre.

Il est ouvert à un enseignant du premier degré titulaire du CAPSAIS option F.

Sous l'autorité du proviseur de l'établissement, cet enseignant, bien que n'occupant pas un poste de directeur, a des fonctions de même nature : animation de l'équipe, contact avec les entreprises et le milieu professionnel.

Des qualités d'animation, la maîtrise de la langue espagnole et/ou catalane, une bonne disponibilité sont nécessaires.

Ce poste ne bénéficie pas de décharge de service mais d'heures de coordination.

Des renseignements complémentaires peuvent être fournis sur demande adressée :

- à la mission DOM-TOM - Andorre, 110, rue de Grenelle, 75007 Paris, tél. 01 5 55 53 85 2 (renseignements administratifs) ;

- à M. Toquec, délégué à l'enseignement français, ambassade de France en Andorre, BP 155, Andorre-la-Vieille, Principauté d'Andorre, tél. 00376869396.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae et des deux dernières notations administratives, doivent parvenir par la voie hiérarchique, **avant le 12 mars 2001**, au ministère de l'éducation nationale, direction de l'enseignement scolaire, service des établissements, mission DOM-TOM - Andorre, 110, rue de Grenelle, 75007 Paris.

Un double de la candidature doit être adressé à M. Toquec, délégué à l'enseignement français, ambassade de France en Andorre, BP 155, Andorre-la-Vieille, Principauté d'Andorre.

VACANCE
DE POSTE

NOR : MENE0100213V

AVIS DU 7-2-2001

MEN
DESCO - MDT

SASU en Principauté d'Andorre

■ Un poste de SASU sera vacant à la prochaine rentrée auprès du délégué à l'enseignement français en Andorre qui relève du ministre français chargé de l'éducation et est l'interlocuteur des autorités andorranes pour toutes les questions relatives au système éducatif français en Andorre et celui de services compétents du ministère de l'éducation nationale, sous couvert du recteur de l'académie de Montpellier.

Description du poste

Secrétariat, documentation, suivi de dossiers.

Profil souhaité

Le ou la candidat(e) doit avoir :

- une parfaite connaissance des techniques du secrétariat et notamment de l'outil informatique ;
 - des qualités d'initiative, d'organisation et de rédaction et le sens des relations (contacts avec les fonctionnaires français affectés en Andorre, les étudiants, les familles...).
- La connaissance du catalan ou de l'espagnol

serait appréciée.

Des renseignements complémentaires peuvent être fournis sur demande adressée :

- à la mission DOM-TOM - Andorre, 110, rue de Grenelle, 75007 Paris, tél. 01 5 55 53 85 2 (renseignements administratifs) ;

- à M. Toquec, délégué à l'enseignement français, ambassade de France en Andorre, BP 155, Andorre-la-Vieille, Principauté d'Andorre, tél. 00376869396.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae et des deux dernières notations administratives, doivent parvenir par la voie hiérarchique, **avant le 12 mars 2001**, au ministère de l'éducation nationale, direction de l'enseignement scolaire, service des établissements, mission DOM-TOM - Andorre, 110, rue de Grenelle, 75007 Paris.

Un double de la candidature doit être adressé à M. Toquec, délégué à l'enseignement français, ambassade de France en Andorre, BP 155, Andorre-la-Vieille, Principauté d'Andorre.

VACANCES
DE POSTES

NOR : MENP0100123V

AVIS DU 27-1-2001
JO DU 27-1-2001

MEN
DPE D1

Chercheurs contractuels à l'École française d'Extrême- Orient

■ L'École française d'Extrême-Orient est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel sous tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

L'école a pour mission la recherche et la formation à la recherche, notamment par le travail sur le terrain dans toutes les disciplines qui se rapportent aux civilisations de l'Asie, principalement de la Chine, du Japon, de la haute Asie, de l'Asie du Sud-Est et de la péninsule indienne.

Quatre postes de chercheur contractuel seront vacants ou susceptibles d'être vacants à l'École française d'Extrême-Orient au 1er septembre 2001 avec les spécialités suivantes :

- architecture : 1 ;
- Asie du Nord-Est (Chine, Japon, Corée) : 2 ;
- Asie du Sud-Est : 1.

Les candidats doivent avoir obtenu le doctorat d'État ou le diplôme de l'École pratique des hautes études ou le doctorat du troisième cycle, ou avoir à leur actif une œuvre scientifique importante. Leurs thèses ou leurs travaux doivent avoir porté sur un sujet relevant du domaine des recherches de l'École française d'Extrême-Orient (décret n° 76-186 du 20 février 1976).

La durée de contrat est de trois ans, renouvelable.

Si l'agent retenu est fonctionnaire titulaire, il est placé en position de détachement sur le poste de chercheur contractuel de l'EFEO.

Le dossier de candidature devra être envoyé dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française (le cachet de la poste faisant foi) :

1) Sous pli recommandé, au ministère de l'éducation nationale, direction des personnels enseignants, sous-direction des personnels enseignants du supérieur, bureau DPE D1, 61-65, rue Dutot, 75732 Paris cedex 15.

Le dossier sera ainsi composé :

- a) une demande d'admission (cf. modèle annexé) ;
 - b) un curriculum vitae comportant notamment l'indication des études poursuivies, des diplômes obtenus, des publications ou travaux réalisés, le déroulement de carrière et le programme détaillé des études projetées ;
 - c) le programme détaillé des recherches ;
 - d) la copie du rapport de soutenance de thèse ;
 - e) lorsque le candidat indique qu'il a déposé un sujet de thèse, un certificat de l'université intéressée et le nom du directeur de thèse ;
 - f) pour les fonctionnaires :
 - une copie de leur dernier arrêté d'avancement ;
 - un certificat administratif délivré par leur autorité hiérarchique relative à leur situation administrative actuelle ;
 - g) pour les non-fonctionnaires :
 - une copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport...) ;
 - un extrait de casier judiciaire ;
 - un certificat médical constatant que le candidat n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité le mettant dans l'impossibilité d'occuper le poste demandé ;
 - un certificat attestant des activités professionnelles ;
 - h) une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ;
 - i) pour les candidats masculins, une copie certifiée conforme d'un document attestant qu'ils sont dégagés des obligations militaires (carte du service national ou premières pages du livret militaire) ;
 - j) sur feuille recto-verso, le chercheur indiquera, d'un côté, un curriculum succinct avec ses diplômes et ses principales publications. De l'autre, il formulera de la manière la plus claire, son programme de recherche.
- 2) Une copie du dossier sera également adressée au directeur de l'École française d'Extrême-Orient, 22, avenue du Président Wilson, 75116 Paris, à laquelle seront jointes les principales publications du candidat.

(voir annexe page suivante)

Annexe

DEMANDE D'ADMISSION EN QUALITÉ DE CHERCHEUR CONTRACTUEL DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT À COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2001

Nom (en caractères d'imprimerie) :

Prénom :

Né(e) le :

Situation familiale : célibataire, marié (e), divorcé (e), veuf (ve) :

Situation administrative (pour les fonctionnaires) :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone :

- professionnel :

- domicile :

Situation militaire :

Titres universitaires (études poursuivies, diplômes obtenus *) :

.....

Publications ou travaux réalisés :

.....

Programme détaillé des études projetées :

.....

Éventuellement sujet de thèse :

Nom du directeur de thèse :

Je soussigné(e),
sollicite mon admission à l'École française d'Extrême-Orient en qualité de chercheur contractuel,
dans la spécialité suivante (barrer les mentions inutiles) :

- Architecture ;

-Asie du Nord-Est (Chine, Japon, Corée) ;

- Asie du Sud-Est.

Si ma candidature est retenue, je m'engage à accepter la résidence dans un pays de l'aire culturelle
sur laquelle portent les recherches de l'EFEO, sur décision de son directeur.

Fait à _____, le _____

Signature

* Indiquer les années d'obtention des diplômes ou de réussite aux concours.

VACANCES
DE POSTES

NOR : MENP0100100V

AVIS DU 27-1-2001
JO DU 27-1-2001

MEN
DPE D1

Membres de l'École française de Rome - année 2001-2002

■ L'École française de Rome est un établissement public placé sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur. Elle a son

siège à Rome.

Elle a pour mission de développer la recherche et la formation à la recherche sur toutes les civilisations qui se sont succédé en Italie ou dont Rome a été le centre de rayonnement, de la préhistoire à nos jours.

L'École française de Rome accueille chaque année des membres qui se consacrent à des travaux de recherche scientifique dans les domaines relevant de l'établissement répartis en trois sections : l'Antiquité, le Moyen Âge et les époques moderne et contemporaine.

Les candidats aux postes de membres doivent être :

- soit professeur agrégé de l'enseignement du second degré, titulaire du diplôme d'études approfondies ;
- soit titulaire du diplôme d'archiviste-paléographe ;
- soit titulaire d'un doctorat ;
- soit justifier de titres universitaires ou scientifiques jugés équivalents par la commission d'admission.

Aucun candidat ne peut faire acte de candidature plus de trois fois.

Les nominations sont prononcées pour une durée d'une année, à compter du 1er septembre 2001. Elles peuvent être renouvelées pour une, deux et, éventuellement, trois années consécutives.

Des membres étrangers peuvent être admis dans les mêmes conditions qu'un membre de nationalité française pour une durée d'un an, renouvelable une fois.

Les membres non fonctionnaires reçoivent le traitement en vigueur pour un professeur agrégé au 1er échelon (indice brut 427). Les membres fonctionnaires dont l'indice de rémunération en métropole est supérieur à la rémunération de base ci-dessus précisée, reçoivent le traitement correspondant à leur indice dans leur corps d'origine, sans pouvoir dépasser l'indice brut 590. Ces derniers sont placés en position de détachement.

En outre, les membres perçoivent une indemnité de résidence, une indemnité d'établissement lors de la première nomination et des majorations familiales, s'il y a lieu.

Pour l'année 2001-2002, dix-huit postes de membre de l'École française de Rome seront vacants ou susceptibles d'être vacants, répartis comme suit :

- section Antiquité : 8 ;
- section Moyen Âge : 4 ;
- section époques moderne et contemporaine : 6.

Toutefois, cette répartition pourra être modifiée sur proposition du conseil scientifique au vu de la liste des candidats établie par la commission d'admission.

Le dossier de candidature devra être envoyé **dans un délai de trente jours** à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française (le cachet de la poste faisant foi) :

1) Sous pli recommandé, au ministère de l'éducation nationale, direction des personnels enseignants, bureau des affaires communes, des personnels des grands établissements et des personnels à statut spécifique, bureau DPE D1, 61-65, rue Dutot, 75015 Paris.

Il sera ainsi composé :

- a) une demande d'admission (cf. modèle annexé) ;
- b) pour les fonctionnaires :
 - une copie de leur dernier arrêté d'avancement ;
 - un certificat administratif délivré par leur autorité hiérarchique, relatif à leur situation administrative actuelle ;
- c) pour les non-fonctionnaires :
 - une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport...) ;
 - un extrait du casier judiciaire ;
 - un certificat médical constatant que le candidat n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité le mettant dans l'impossibilité d'occuper la place demandée ;
- d) une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ;
- e) pour les candidats masculins, une copie certifiée conforme d'un document attestant qu'ils sont dégagés des obligations militaires (carte du service national ou premières pages du livret militaire) ;
- f) un curriculum vitae comportant notamment l'indication des études poursuivies, des diplômes obtenus, des publications ou travaux réalisés et le programme détaillé des études projetées, ainsi qu'un rapport de deux personnalités scientifiques exprimant leur jugement sur les travaux et les projets du candidat ;
- g) une déclaration exposant les motifs de sa candidature.

2) Le dossier adressé au directeur de l'École française de Rome, Palazzo Farnese, Piazza Farnese 67, 00186 Roma, sera ainsi composé :

a) une demande d'admission (cf. modèle annexé) ;
 b) un curriculum vitae comportant notamment l'indication des études poursuivies, des diplômes obtenus, des publications ou travaux réalisés et le programme détaillé des

études projetées, ainsi qu'un rapport de deux personnalités scientifiques exprimant leur jugement sur les travaux et les projets du candidat ;
 c) une déclaration exposant les motifs de sa candidature.

Annexe

DEMANDE D'ADMISSION EN QUALITÉ DE MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE
 DE ROME AU TITRE DE L'ANNÉE 2001-2002

Nom (en caractères d'imprimerie) :
 Prénom :
 Né(e) le :
 Nationalité :
 Situation familiale : célibataire, marié (e), divorcé (e), veuf (ve) :
 Situation administrative (pour les fonctionnaires) :
 - pour les allocataires-moniteurs normaliens, attachés temporaires d'enseignement et de recherche et assimilés, préciser le nombre d'années déjà passées dans ces fonctions :
 - pour les maîtres de conférences, préciser l'ancienneté dans les fonctions :
 Adresse personnelle :
 Téléphone :
 - professionnel :
 - domicile :
 Situation militaire :
 Titres universitaires (études poursuivies, diplômes obtenus *) :
 Stage d'agrégation (le cas échéant) effectué ou en cours (précisez les dates) :
 Publications ou travaux réalisés :
 Éventuellement sujet de thèse :
 Nom du directeur de thèse :

Je soussigné(e),
 sollicite mon admission à l'École française de Rome en qualité de membre pour la section (rayer les mentions inutiles) :
 - Antiquité ;
 - Moyen Âge ;
 - époques moderne et contemporaine.

Fait à _____, le _____

Signature

* Indiquer les années d'obtention des diplômes ou de réussite aux concours.

VACANCE
DE POSTE

NOR : MENP0100026V

AVIS DU 27-1-2001
JO DU 27-1-2001

MEN
DPE D1

Conservateur de la bibliothèque de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire

■ L'emploi de conservateur de la bibliothèque de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire sera vacant au 1er septembre 2001. Conformément à l'article 7 du décret n° 88-566 du 5 mai 1988 portant statut de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, peuvent être candidats à cet emploi les membres du corps scientifique des bibliothèques ou par dérogation, les spécialistes que leurs compétences recommandent particulièrement pour ces fonctions.

Le profil recherché de préférence requiert, d'une part, une formation technique adaptée pour gérer la bibliothèque de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire et, d'autre part, les compétences en égyptologie, études classiques, coptes, arabes et islamiques que réclame le fonds existant.

Le conservateur est nommé pour une durée de six ans (renouvelable une fois) quand il appartient au corps scientifique des bibliothèques. Il est nommé pour une durée de quatre ans (renouvelable une fois), dans les autres cas.

Les candidats devront envoyer, sous pli recommandé, leur lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitae détaillé au ministère de l'éducation nationale, direction des personnels enseignants, sous-direction des personnels enseignants du supérieur, bureau DPE D1, 61-65, rue Dutot, 75732 Paris cedex 15. Une copie du dossier sera envoyée au directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, ambassade de France au Caire, c/o valise diplomatique, 128 bis, rue de l'Université, 75351 Paris.

Les candidatures devront être envoyées au ministère de l'éducation nationale, dans un délai de trente jours, à compter de la présente publication au Journal officiel de la République française (le cachet de la poste faisant foi).

VACANCES
DE POSTES

NOR : MENP0100101V

AVIS DU 27-1-2001
JO DU 27-1-2001

MEN
DPE D1

Membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire - année 2001-2002

■ L'Institut français d'archéologie orientale est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, placé sous la tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur, et a son siège au Caire.

Les activités de recherche de l'IFAO portent sur l'ensemble des civilisations qui se sont succédé en Égypte, essentiellement dans les champs de l'archéologie, de l'histoire et de la philologie. Les membres scientifiques sont nommés pour une durée d'un an, renouvelable trois fois au plus, par le ministre de l'éducation nationale, sur proposition du conseil scientifique de l'établissement, après avis d'une commission d'admission. Les membres scientifiques sont tenus de participer aux activités archéologiques

et de recherche de l'IFAO. Ils relèvent de deux sections : la première regroupe les études égyptologiques et papyrologiques, la seconde les études coptes, arabes et islamiques.

Les candidats aux postes de membres doivent être :

- soit professeur agrégé de l'enseignement du second degré et titulaire du diplôme d'études approfondies ;
- soit titulaire d'un doctorat pour la section égyptologique ou pour la section des études coptes, arabes ou islamiques ;
- soit justifier de titres universitaires ou scientifiques jugés équivalents par la commission d'admission.

Les nominations sont prononcées pour une durée d'une année à compter du 1er septembre 2001. Elles peuvent être renouvelées pour une, deux ou trois années consécutives.

À titre exceptionnel, des membres étrangers

peuvent être admis dans les mêmes conditions qu'un membre de nationalité française pour une durée d'un an renouvelable une fois.

Les membres non fonctionnaires reçoivent le traitement en vigueur pour un professeur agrégé au 1er échelon (indice brut 427). Les membres fonctionnaires dont l'indice de rémunération en métropole est supérieur à la rémunération de base ci-dessus précisée, reçoivent le traitement correspondant à leur indice dans leur corps d'origine, sans pouvoir dépasser l'indice brut 590. Ces derniers sont placés en position de détachement.

En outre, les membres perçoivent une indemnité de résidence, une indemnité d'établissement lors de la première nomination, et des majorations familiales, s'il y a lieu.

Pour l'année 2001-2002, seront vacantes ou susceptibles d'être vacantes six places de membre.

Le dossier de candidature sera envoyé **dans un délai de trente jours** à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française (le cachet de la poste faisant foi) :

1) Sous pli recommandé, au ministère de l'éducation nationale, direction des personnels enseignants, bureau des affaires communes, des personnels des grands établissements et des personnels à statut spécifique, bureau DPE D1, 61-65, rue Dutot, 75015 Paris.

Il sera ainsi composé :

- a) une demande d'admission (cf. modèle annexé) ;
- b) pour les fonctionnaires :
 - une copie de leur dernier arrêté d'avancement ;
 - un certificat administratif délivré par leur autorité hiérarchique, relatif à leur situation administrative actuelle ;
- c) pour les non-fonctionnaires :
 - une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport...) ;
 - un extrait du casier judiciaire ;
 - un certificat médical constatant que le candidat n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité

le mettant dans l'impossibilité d'occuper la place demandée ;

d) pour les candidats mariés : une fiche familiale d'état civil ;

e) une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ;

f) lorsque le candidat indique qu'il a déposé un sujet de thèse, un certificat de l'université intéressée et le nom du directeur de thèse ;

g) pour les candidats masculins, une copie certifiée conforme d'un document attestant qu'ils sont dégagés des obligations militaires (carte du service national ou premières pages du livret militaire) ;

h) un curriculum vitae comportant l'indication des études poursuivies, des diplômes obtenus, des publications ou travaux réalisés et le programme détaillé des études projetées, ainsi qu'un rapport de deux personnalités scientifiques exprimant leur jugement sur les travaux et les projets du candidat ;

i) une déclaration exposant les motifs de sa candidature.

2) Le dossier adressé au directeur de l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO), Ambafrance Caïre, c/o service de la valise diplomatique, 128 bis, rue de l'Université, 75351 Paris cedex 07, comportera les pièces suivantes :

a) une demande d'admission (cf. modèle annexé) ;

b) un curriculum vitae comportant notamment l'indication des études poursuivies, des diplômes obtenus, des publications ou travaux réalisés et le programme détaillé des études projetées, ainsi qu'un rapport de deux personnalités scientifiques exprimant leur jugement sur les travaux et les projets du candidat ;

c) lorsque le candidat indique qu'il a déposé un sujet de thèse, un certificat de l'université intéressée et le nom du directeur de thèse ;

d) une déclaration exposant les motifs de sa candidature.

Les dossiers envoyés hors délai seront retournés aux candidats.

A

nnexe

DEMANDE D'ADMISSION EN QUALITÉ DE MEMBRE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE
2001-2002

Nom (en caractères d'imprimerie) :

Prénom :

Né(e) le :

Situation familiale : célibataire, marié(e), divorcé(e), veuf(ve) :

Nationalité :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone :
- professionnel :

- domicile :

Situation militaire :

Titres universitaires (études poursuivies, diplômes obtenus *) :

.....

Stage d'agrégation (le cas échéant) effectué ou en cours (préciser les dates) :

Publications ou travaux réalisés :

.....

Programme détaillé des études projetées :

.....

Éventuellement sujet de thèse :

Nom du directeur de thèse :

Je soussigné(e),

solicite mon admission à l'Institut français d'archéologie orientale du Caire en qualité de membre,
avec pour orientation (rayer la mention inutile) :

- les études égyptologiques et papyrologiques ;
- les études coptes, arabes, islamiques.

Fait à _____, le _____

Signature

** Indiquer les années d'obtention des diplômes ou de réussite aux concours.*

VACANCE DE POSTE	NOR : MENC0100229V	AVIS DU 7-2-2001	MEN DRIC
---------------------	--------------------	------------------	-------------

A

ssistant technique - chef de projet à Cuba

■ Un projet sur l'enseignement technique et la formation professionnelle à Cuba est financé par le Fonds de solidarité prioritaire (FSP) du

ministère des affaires étrangères. Il est mis en œuvre en collaboration avec la délégation aux relations internationales et à la coopération du ministère de l'éducation nationale. Dans ce cadre, un poste d'assistant technique - chef de projet est créé pour une durée de

deux ans renouvelable auprès des administrations responsables de l'enseignement technique à Cuba. La prise de fonctions est souhaitée à partir de mars ou avril 2001.

L'assistant technique intervient sous l'autorité de l'ambassadeur de France à Cuba et plus directement du chef du service de coopération et d'action culturelle (SCAC) et en liaison étroite avec ses homologues du ministère de l'éducation (MINED) et du ministère de l'enseignement supérieur (MES) de Cuba. Il est responsable de la gestion administrative et financière et de l'organisation de l'ensemble des opérations.

Il se consacre notamment à l'animation, à la mise en œuvre et au suivi des actions de formation (séminaires, bourses...) et assure la mise en place des matériels et équipements prévus dans le projet.

Issu du monde enseignant, d'un niveau minimum bac + 5, le candidat doit avoir une bonne connaissance :

- des dispositifs de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ;
- des secteurs professionnels concernés par le projet (agriculture et agro-alimentaire, BTP, transports, électronique et automatismes

industriels, tourisme et hôtellerie-restauration, comptabilité et gestion...);

- des procédures administratives et de gestion. Il doit maîtriser la langue espagnole, tant à l'oral qu'à l'écrit, ainsi que l'outil informatique.

Disponible et rigoureux, dynamique et organisé, le candidat possède également un grand sens du dialogue et de la négociation. L'étendue et la complexité du projet imposent une grande polyvalence, ainsi qu'une très bonne faculté d'adaptation. Une expérience de terrain de quatre années dans un poste similaire serait un atout.

Les candidatures, adressées par la voie hiérarchique, doivent parvenir **au plus tard le 16 mars 2001**, au ministère de l'éducation nationale, délégation aux relations internationales et à la coopération, DRIC, bureau Amérique, 4, rue Danton, 75006 Paris.

Le ministère de l'éducation nationale transmettra les candidatures sélectionnées au ministère des affaires étrangères, direction générale de la coopération internationale et du développement, direction du développement et de la coopération technique, bureau de la formation professionnelle et de l'enseignement technique.

P ERSONNELS

CONCOURS

NOR : MENA0100294A
RLR : 623-4

ARRÊTÉ DU 8-2-2001

MEN
DPATE C4

Répartition des postes offerts au recrutement de maîtres ouvriers des établissements d'enseignement du MEN - année 2001

*Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16
du 11-1-1984 mod. ; D. n° 85-899 du 21-8-1985 mod. ;
D. n° 91-462 du 14-5-1991 mod. ; A. du 7-11-1985 mod. ;
A. du 24-9-1991 compl. ; arrêtés du 3-12-1991,
du 24-1-1992 et du 12-3-1992 ; A. du 26-1-2001*

Article 1 - Les postes offerts au recrutement de

maîtres ouvriers sont répartis entre les académies conformément aux tableaux annexés au présent arrêté.

Article 2 - La directrice des personnels administratifs, techniques et d'encadrement est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 8 février 2001

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,

La directrice des personnels administratifs,
techniques et d'encadrement

Béatrice GILLE

(voir annexes pages suivantes)

Annexe I

RÉPARTITION DES POSTES OFFERTS AU RECRUTEMENT 2001-
MAÎTRE OUVRIER : TOUTES SPÉCIALITÉS

ACADÉMIES	CONCOURS		EMPLOIS RÉSERVÉS TH
	EXTERNES	INTERNES	
Aix-Marseille	20	11	0
Amiens	0	7	0
Besançon	8	5	0
Bordeaux	26	13	0
Caen	0	3	0
Clermont-Ferrand	0	8	0
Créteil	31	15	0
Dijon	8	8	0
Grenoble	10	6	0
Guadeloupe	0	2	0
Guyane	0	1	0
Lille	24	12	0
Limoges	4	1	0
Lyon	16	8	0
Martinique	1	1	0
Montpellier	4	1	0
Nancy-Metz	11	6	0
Nantes	9	6	0
Nice	2	1	0
Orléans-Tours	7	3	0
Paris	29	11	0
Poitiers	7	7	0
Reims	17	8	0
Rennes	10	6	0
Rouen	4	2	0
Strasbourg	8	5	0
Toulouse	7	4	0
Versailles	77	43	0
TOTAL	340	204	0

Annexe II

RÉPARTITION DES POSTES OFFERTS AU RECRUTEMENT 2001-
 MAÎTRE OUVRIER : SPÉCIALITÉ CUISINE

ACADÉMIES	CONCOURS		EMPLOIS RÉSERVÉS TH
	EXTERNES	INTERNES	
Aix-Marseille	14	8	0
Amiens	0	2	0
Besançon	3	3	0
Bordeaux	15	7	0
Caen	0	3	0
Clermont-Ferrand	0	2	0
Créteil	10	5	0
Dijon	6	6	0
Grenoble	7	4	0
Guadeloupe	0	1	0
Lille	11	5	0
Limoges	2	1	0
Lyon	14	7	0
Montpellier	2	0	0
Nancy-Metz	5	2	0
Nantes	7	4	0
Nice	2	0	0
Orléans-Tours	7	3	0
Paris	9	4	0
Poitiers	4	4	0
Reims	7	3	0
Rennes	8	5	0
Rouen	2	1	0
Strasbourg	3	3	0
Toulouse	3	2	0
Versailles	38	22	0
TOTAL	179	107	0

Annexe III

RÉPARTITION DES POSTES OFFERTS AU RECRUTEMENT 2001
MAÎTRE OUVRIER : SPÉCIALITÉ AGENCEMENT ET REVÊTEMENT

ACADÉMIES	CONCOURS		EMPLOIS RÉSERVÉS TH
	EXTERNES	INTERNES	
Clermont-Ferrand	0	2	0
Créteil	10	5	0
Grenoble	3	2	0
Guadeloupe	0	1	0
Lille	4	2	0
Limoges	1	0	0
Montpellier	2	1	0
Nancy-Metz	3	2	0
Paris	5	2	0
Reims	5	2	0
Strasbourg	1	1	0
Toulouse	2	1	0
TOTAL	36	21	0

Annexe IV

RÉPARTITION DES POSTES OFFERTS AU RECRUTEMENT 2001
MAÎTRE OUVRIER : SPÉCIALITÉ INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES, SANITAIRES
ET THERMIQUES

ACADÉMIES	CONCOURS		EMPLOIS RÉSERVÉS TH
	EXTERNES	INTERNES	
Aix-Marseille	6	3	0
Amiens	0	5	0
Besançon	5	2	0
Bordeaux	5	3	0
Clermont-Ferrand	0	2	0
Créteil	11	5	0
Dijon	2	2	0
Lille	4	2	0
Limoges	1	0	0
Martinique	1	0	0
Nancy-Metz	3	2	0
Nantes	2	2	0
Nice	0	1	0
Paris	15	5	0
Poitiers	3	3	0
Reims	5	3	0
Strasbourg	1	1	0
Toulouse	2	1	0
Versailles	39	21	0
TOTAL	105	63	0

Annexe V

RÉPARTITION DES POSTES OFFERTS AU RECRUTEMENT 2001

MAÎTRE OUVRIER : SPÉCIALITÉ ÉQUIPEMENTS BUREAUTIQUES ET AUDIOVISUELS

ACADÉMIES	CONCOURS		EMPLOIS RÉSERVÉS TH
	EXTERNES	INTERNES	
Bordeaux	6	3	0
Clermont-Ferrand	0	2	0
Lille	5	2	0
Rennes	2	1	0
Rouen	2	1	0
Strasbourg	3	0	0
TOTAL	18	9	0

Annexe VI

RÉPARTITION DES POSTES OFFERTS AU RECRUTEMENT 2001

MAÎTRE OUVRIER : SPÉCIALITÉ ESPACES VERTS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

ACADÉMIES	CONCOURS		EMPLOIS RÉSERVÉS TH
	EXTERNES	INTERNES	
Guyane	0	1	0
Lille	0	1	0
Lyon	2	1	0
Martinique	0	1	0
TOTAL	2	4	0

CONCOURS ET EXAMENS
PROFESSIONNELS

NOR : MENA0100295A
RLR : 623-4

ARRÊTÉ DU 8-2-2001

MEN
DPATE C4

Répartition des postes offerts au recrutement d'ouvriers professionnels des établissements d'enseignement du MEN - année 2001

Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 85-899 du 21-8-1985 mod. ; D. n° 91-462 du 14-5-1991 mod., not. art. 21 ; A. du 7-11-1985 mod. ; A. du 24-9-1991 compl. par A. du 22-6-1992 ; arrêtés du 3-12-1991, du 24-1-1992 et du 12-3-1992 ; A. du 26-1-2001

Article 1 - Les postes d'ouvriers professionnels, offerts aux concours et examens professionnels

ouverts pour le recrutement d'ouvriers professionnels du ministère de l'éducation nationale, au titre de l'année 2001, sont répartis entre les académies conformément aux tableaux annexés au présent arrêté.

Article 2 - La directrice des personnels administratifs, techniques et d'encadrement est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 8 février 2001

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,

La directrice des personnels administratifs,
techniques et d'encadrement
Béatrice GILLE

Annexe I

RÉPARTITION DES POSTES OFFERTS AU RECRUTEMENT 2001 -
 OUVRIERS PROFESSIONNELS : TOUTES SPÉCIALITÉS

ACADÉMIES	CONCOURS		EXAMENS PROFESSIONNELS	EMPLOIS RÉSERVÉS	
	EXTERNES	INTERNES		ACVG	TH
Aix-Marseille	20	11	10	2	2
Amiens	8	5	4	3	1
Besançon	17	8	3	2	2
Bordeaux	31	20	7	3	4
Caen	14	9	7	3	1
Clermont-Ferrand	10	14	3	3	2
Corse	1	1	0	2	0
Créteil	124	72	59	5	5
Dijon	33	24	6	2	1
Grenoble	25	17	11	3	3
Guadeloupe	0	1	0	0	0
Guyane	0	4	0	0	0
Lille	48	28	21	2	3
Limoges	2	0	1	1	1
Lyon	41	21	15	2	3
Martinique	2	1	0	0	0
Montpellier	6	5	4	2	3
Nancy-Metz	22	11	8	2	3
Nantes	30	17	12	1	5
Nice	8	4	3	1	1
Orléans-Tours	22	13	10	1	1
Paris	70	38	32	5	5
Poitiers	20	13	5	1	3
Reims	34	19	16	3	2
Rennes	30	15	4	2	4
Réunion	2	2	2	0	0
Rouen	24	15	9	3	2
Strasbourg	19	15	6	0	2
Toulouse	35	17	11	3	4
Versailles	211	124	91	5	5
Nouvelle-Calédonie	0	2	0	0	0
Polynésie française	0	0	3	0	0
TOTAL	909	546	363	62	68

Annexe II

RÉPARTITION DES POSTES OFFERTS AU RECRUTEMENT 2001 -
OUVRIERS PROFESSIONNELS SPÉCIALITÉ : MAGASINAGE

ACADÉMIES	CONCOURS		EXAMENS PROFESSIONNELS	EMPLOIS RÉSERVÉS	
	EXTERNES	INTERNES		ACVG	TH
Aix-Marseille	2	1	1	0	0
Caen	0	0	2	0	0
Clermont-Ferrand	0	3	0	0	0
Dijon	2	2	0	0	0
Lille	3	1	1	0	0
Nice	1	0	0	0	0
Orléans-Tours	2	1	1	0	0
Paris	7	2	3	0	0
Reims	4	2	1	0	0
Strasbourg	2	2	0	0	0
Toulouse	2	1	0	0	0
TOTAL	25	15	9	0	0

Annexe III

RÉPARTITION DES POSTES OFFERTS AU RECRUTEMENT 2001 -
OUVRIERS PROFESSIONNELS SPÉCIALITÉ : LINGERIE

ACADÉMIES	CONCOURS		EXAMENS PROFESSIONNELS	EMPLOIS RÉSERVÉS	
	EXTERNES	INTERNES		ACVG	TH
Caen	0	1	0	0	0
Guadeloupe	0	1	0	0	0
Limoges	0	0	1	0	0
Orléans-Tours	2	1	0	0	0
Paris	5	2	3	0	0
Rennes	4	1	0	0	0
Rouen	0	2	2	0	0
Strasbourg	1	2	0	0	0
Toulouse	5	1	1	0	0
TOTAL	17	11	7	0	0

Annexe IV

RÉPARTITION DES POSTES OFFERTS AU RECRUTEMENT 2001 -
 OUVRIERS PROFESSIONNELS SPÉCIALITÉ : ESPACES VERTS ET INSTALLATIONS
 SPORTIVES

ACADÉMIES	CONCOURS		EXAMENS PROFESSIONNELS	EMPLOIS RÉSERVÉS	
	EXTERNES	INTERNES		ACVG	TH
Besançon	0	0	3	0	0
Clermont-Ferrand	0	3	0	0	0
Lyon	3	2	1	0	0
Rennes	5	2	0	1	0
Rouen	2	2	0	0	1
Strasbourg	2	2	0	0	0
Toulouse	3	0	0	0	0
Versailles	21	10	10	0	0
TOTAL	36	21	14	1	1

Annexe V

RÉPARTITION DES POSTES OFFERTS AU RECRUTEMENT 2001 -
 OUVRIERS PROFESSIONNELS SPÉCIALITÉ : ÉQUIPEMENTS BUREAUTIQUES
 ET AUDIOVISUELS

ACADÉMIES	CONCOURS		EXAMENS PROFESSIONNELS	EMPLOIS RÉSERVÉS	
	EXTERNES	INTERNES		ACVG	TH
Caen	1	1	0	0	0
Clermont-Ferrand	1	0	0	0	0
Dijon	2	1	0	0	0
Lille	2	2	1	0	0
Martinique	1	0	0	0	0
Nantes	2	1	0	0	0
Orléans-Tours	2	1	2	0	0
Paris	4	3	3	0	0
TOTAL	15	9	6	0	0

Annexe VI

RÉPARTITION DES POSTES OFFERTS AU RECRUTEMENT 2001 -
OUVRIERS PROFESSIONNELS SPÉCIALITÉ : INSTALLATIONS SANITAIRES
ET THERMIQUES

ACADÉMIES	CONCOURS		EXAMENS PROFESSIONNELS	EMPLOIS RÉSERVÉS	
	EXTERNES	INTERNES		ACVG	TH
Bordeaux	4	3	2	1	1
Caen	1	0	0	0	0
Corse	0	1	0	1	0
Créteil	5	3	5	1	1
Dijon	3	2	0	1	0
Grenoble	3	3	0	1	1
Lille	4	2	2	1	0
Limoges	1	0	0	1	0
Lyon	2	1	0	1	1
Nancy-Metz	5	0	0	0	0
Nantes	2	2	0	0	1
Orléans-Tours	2	1	1	1	0
Paris	3	2	1	1	0
Reims	6	4	4	1	1
Rouen	4	1	1	1	0
Toulouse	3	3	2	2	0
Polynésie française	0	0	1	0	0
TOTAL	48	28	19	14	6

Annexe VII

RÉPARTITION DES POSTES OFFERTS AU RECRUTEMENT 2001 -
 OUVRIERS PROFESSIONNELS SPÉCIALITÉ : REVÊTEMENT ET FINITION

ACADÉMIES	CONCOURS		EXAMENS PROFESSIONNELS	EMPLOIS RÉSERVÉS	
	EXTERNES	INTERNES		ACVG	TH
Besançon	11	4	0	1	1
Bordeaux	6	4	0	0	1
Caen	2	2	0	0	1
Clermont-Ferrand	0	2	0	1	0
Créteil	18	10	9	1	2
Grenoble	5	3	3	0	0
Lille	3	2	2	0	1
Lyon	4	4	2	1	0
Nancy-Metz	5	4	3	1	2
Nantes	8	4	5	1	1
Orléans-Tours	3	2	1	0	0
Paris	10	5	6	1	2
Reims	5	3	2	0	0
Rennes	4	2	0	1	1
Strasbourg	3	2	2	0	1
Toulouse	3	2	1	0	1
Versailles	46	27	19	1	2
TOTAL	136	82	55	9	16

Annexe VIII

RÉPARTITION DES POSTES OFFERTS AU RECRUTEMENT 2001 -
OUVRIERS PROFESSIONNELS SPÉCIALITÉ : AGENCEMENT INTÉRIEUR

ACADÉMIES	CONCOURS		EXAMENS PROFESSIONNELS	EMPLOIS RÉSERVÉS	
	EXTERNES	INTERNES		ACVG	TH
Bordeaux	7	4	0	1	1
Clermont-Ferrand	1	1	0	1	1
Créteil	9	3	6	1	1
Guyane	0	2	0	0	0
Lille	6	3	3	0	1
Lyon	5	2	1	0	2
Martinique	0	1	0	0	0
Montpellier	2	2	2	0	2
Orléans-Tours	2	2	1	0	1
Paris	4	2	2	1	1
Poitiers	3	3	0	0	1
Reims	5	2	2	1	0
Toulouse	7	3	3	0	2
Nouvelle-Calédonie	0	1	0	0	0
TOTAL	51	31	20	5	13

Annexe IX

RÉPARTITION DES POSTES OFFERTS AU RECRUTEMENT 2001 -
 OUVRIERS PROFESSIONNELS SPÉCIALITÉ : INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

ACADÉMIES	CONCOURS		EXAMENS PROFESSIONNELS	EMPLOIS RÉSERVÉS	
	EXTERNES	INTERNES		ACVG	TH
Aix-Marseille	6	3	3	0	1
Caen	1	0	0	0	0
Clermont-Ferrand	2	1	0	1	0
Corse	1	0	0	1	0
Créteil	18	11	9	1	1
Dijon	9	8	0	0	1
Grenoble	3	2	2	1	1
Lille	3	2	2	1	0
Limoges	1	0	0	0	1
Lyon	4	2	2	0	0
Paris	9	5	3	1	1
Poitiers	4	4	0	0	1
Reims	5	3	3	1	0
Rennes	7	4	0	0	1
Rouen	4	2	0	0	1
Strasbourg	4	3	2	0	1
Toulouse	2	1	0	0	0
Versailles	43	25	23	2	2
Polynésie française	0	0	1	0	0
TOTAL	126	76	50	9	12

Annexe X

RÉPARTITION DES POSTES OFFERTS AU RECRUTEMENT 2001 -
OUVRIERS PROFESSIONNELS SPÉCIALITÉ : CUISINE

ACADÉMIES	CONCOURS		EXAMENS PROFESSIONNELS	EMPLOIS RÉSERVÉS	
	EXTERNES	INTERNES		ACVG	TH
Aix-Marseille	12	7	6	2	1
Amiens	8	5	4	3	1
Besançon	6	4	0	1	1
Bordeaux	14	9	5	1	1
Caen	9	5	5	3	0
Clermont-Ferrand	6	4	3	0	1
Créteil	74	45	30	1	0
Dijon	17	11	6	1	0
Grenoble	14	9	6	1	1
Guyane	0	2	0	0	0
Lille	27	16	10	0	1
Lyon	23	10	9	0	0
Martinique	1	0	0	0	0
Montpellier	4	3	2	2	1
Nancy-Metz	12	7	5	1	1
Nantes	18	10	7	0	3
Nice	7	4	3	1	1
Orléans-Tours	9	5	4	0	0
Paris	28	17	11	1	1
Poitiers	13	6	5	1	1
Reims	9	5	4	0	1
Rennes	10	6	4	0	2
Réunion	2	2	2	0	0
Rouen	14	8	6	2	0
Strasbourg	7	4	2	0	0
Toulouse	10	6	4	1	1
Versailles	101	62	39	2	1
Nouvelle-Calédonie	0	1	0	0	0
Polynésie française	0	0	1	0	0
TOTAL	455	273	183	24	20

Contingents d'autorisations spéciales d'absence attribués aux organisations syndicales représentatives de personnels relevant du MEN - année 2000-2001

Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod.; L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod.; D. n° 82-447 du 28-5-1982, not. art. 12 et 14 et D. n° 84-954 du 25-10-1984; A. du 16-1-1985 pris pour applic. de art. 14 du D. n° 82-447 du 28-5-1982

Article 1 - Pour l'année scolaire et universitaire 2000-2001, les contingents d'autorisations spéciales d'absence prévus par l'article 14 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 susvisé sont accordés aux organisations syndicales représentatives des personnels relevant du ministère de l'éducation nationale:

- A & I (Syndicat de l'administration et de l'intendance FEN-UNSA) : 1 556
- APENSAM (Association des personnels de l'ENSAM) : 29
- APL (Amicale des proviseurs, syndicat national des proviseurs et des proviseurs adjoints des lycées du second cycle long) : 42
- ASAAC (Association syndicale des attachés d'administration centrale éducation nationale-enseignement supérieur-recherche) : 11
- AVENIR ÉCOLE : 91
- CNGA/CGC (Conseil national des groupes académiques de l'enseignement public) : 190
- FEN (Fédération de l'éducation nationale) : 2 316
- FERCSUP/CGT (Secteur enseignement supérieur de la fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture CGT) : 594
- FNSAESR/CESEN (Fédération nationale des syndicats autonomes des enseignements supérieurs et de la recherche) : 1 918
- SAGES (Syndicat des agrégés de l'enseignement supérieur) : 79
- SANIPR (Syndicat de l'association nationale des inspecteurs pédagogiques régionaux) : 97
- SCENRAC/CFTC (Syndicat CFTC de l'éducation nationale, de la recherche et des affaires

culturelles) : 400

- SE/FEN (Syndicat des enseignants) : 4 658
- SEPIDOP/CGT (Syndicat d'établissement des personnels de l'information, de la documentation et de la production pédagogique) : 13
- SGEN/CFDT (Fédération des syndicats généraux de l'éducation nationale et de la recherche publique) : 5 658
- SIEN/FEN (Syndicat des inspecteurs de l'éducation nationale) : 63
- SIESUP/CGC (Syndicat indépendant de l'enseignement supérieur) : 107
- SMEDEN/FO (Syndicat des médecins de l'éducation nationale) : 15
- SNAB/CESEN (Syndicat national autonome des bibliothèques) : 10
- SNAEN/FEN (Syndicat national des agents de l'éducation nationale) : 1 856
- SNAIMS/CESEN (Syndicat national autonome des infirmier(es) en milieu scolaire) : 39
- SNALC/CESEN (Syndicat national des lycées et collèges) : 1 573
- SNAMSPEN (Syndicat national des médecins de la santé publique de l'éducation nationale) : 37
- SNASEN/FEN (Syndicat national des assistantes sociales de l'éducation nationale) : 50
- SNASUB/FSU (Syndicat national de l'administration scolaire et universitaire et des bibliothèques) : 2 804
- SNATO/FEN (Syndicat national des techniciens et ouvriers de l'éducation) : 16
- SNB/FEN (Syndicat national des bibliothèques) : 47
- SNCL/FAEN (Syndicat national des collègues et des lycées) : 765
- SNE/CESEN (Syndicat national des écoles) : 430
- SNEO (Syndicat national des enseignants en odontologie) : 150
- SNEP/FAEN (Syndicat national des écoles publiques) : 80
- SNEP/FSU (Syndicat national de l'éducation physique de l'enseignement public) : 1 096
- SNES/FSU (Syndicat national des enseignants du second degré) : 8 568

- SNESUP/FSU (Syndicat national de l'enseignement supérieur) : 360
 - SNETAA/FSU (Syndicat national de l'enseignement technique apprentissage autonome) : 1 606
 - SN-FO-LC (Syndicat national Force ouvrière des lycées et collèges) : 2 558
 - SNICS/FSU (Syndicat national des infirmières, conseillères de santé) : 280
 - SNIEP (Syndicat national indépendant de l'enseignement public) : 31
 - SNIES/FEN (Syndicat national des infirmières et infirmiers éducateurs de santé) : 85
 - SNIPR-IA (Syndicat national des inspecteurs pédagogiques régionaux-inspecteurs d'académie) : 36
 - SNMSU/FEN (Syndicat national des médecins scolaires et universitaires) : 81
 - SNPFI-FAEN (Syndicat national autonome des personnels administratifs et d'intendance) : 69
 - SNPCT/CSEN (Syndicat national des professeurs-chefs de travaux de LEP) : 111
 - SNPDEN (Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale) : 603
 - SNPIEN/FSU (Syndicat national des personnels d'inspection de l'éducation nationale) : 29
 - SNPMEN/FO (Syndicat national des personnels du ministère de l'éducation nationale - FO) : 32
 - SNPREES (Syndicat national des personnels de recherche et d'établissements d'enseignement supérieur) : 1 784
 - SNPTES/FEN (Syndicat national du personnel technique de l'enseignement supérieur) : 899
 - SNUAS/FP (Syndicat national unitaire des assistants sociaux de la fonction publique) : 462
 - SNUDI/FO (Syndicat national unifié des directeurs et instituteurs de l'enseignement public - Force ouvrière) : 1 208
 - SNU-IPP/FSU (Syndicat national unifié des instituteurs, professeurs des écoles et professeurs de collèges) : 6247
 - SPASEEN/FO (Syndicat national des personnels administratifs des services extérieurs de l'éducation nationale - Force ouvrière) : 688
 - SPDLC (Syndicat des personnels de direction des lycées et collèges) : 99
 - SPEG (Syndicat des personnels de l'éducation en Guadeloupe) : 10
 - SPIEN (Syndicat pluraliste et indépendant de l'éducation nationale) : 96
 - SPLN (Syndicat des préparateurs des laboratoires de l'éducation nationale) : 142
 - STC (Syndicat des travailleurs corses) : 5
 - STIP/FAEN (Syndicat territorial des instituteurs polynésiens) : 101
 - SUD-Éducation : 1 194
 - SUMEN-FSU (Syndicat unitaire des médecins de l'éducation nationale) : 6
 - SUPDLC/CSEN (Syndicat unifié des personnels de direction des lycées et collèges) : 27
 - SUP RECHERCHE/FEN (Supérieur-Recherche/FEN) : 266
 - UNATOS/FSU (Union nationale des agents, techniciens et ouvriers de service) : 850
 - UN-CGT-CROUS (Union nationale des syndicats CGT des CROUS) : 323
 - UNSEN/CGT (Union nationale des syndicats de l'éducation nationale) : 1 349
 - UN-SGPEN/CGT (Union nationale des syndicats généraux des personnels des l'éducation nationale) : 3 904.
- Article 2** - Le directeur des affaires juridiques et les recteurs d'académie sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au B.O.
- Fait à Paris, le 29 janvier 2001
Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
Le directeur des affaires juridiques
Jacques-Henri STAHL

ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

BACCALAURÉAT

NOR : MENE0002949D
RLR : 544-1aDÉCRET N°2001-65
DU 19-1-2001
JO DU 26-1-2001MEN - DESCO A3
AGR

Règlement général du baccalauréat technologique

Vu D. n° 93-1093 du 15-9-1993 mod. par D. n° 96-120 du 9-2-1996, D. n° 97-880 du 26-9-1997 et D. n° 99-381 du 12-5-1999; avis du CNESER du 16-10-2000; avis du CSE du 19-10-2000; avis du CNEA du 12-10-2000

Article 1 - L'article 5 du décret du 15 septembre 1993 susvisé est **complété** par l'alinéa suivant: "Les candidats reconnus handicapés auditifs sont dispensés, à leur demande, d'épreuves de langues vivantes autres que la langue vivante 1."

Article 2 - La seconde phrase du premier alinéa de l'article 16 du décret du 15 septembre 1993 susvisé est **abrogée** à compter de la session 2002

pour les épreuves anticipées organisées à compter de l'année 2001.

Article 3 - Le ministre de l'éducation nationale et le ministre de l'agriculture et de la pêche sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 19 janvier 2001

Lionel JOSPIN

Par le Premier ministre :

Le ministre de l'éducation nationale

Jack LANG

Le ministre de l'agriculture et de la pêche

Jean GLAVANY

ACTIVITÉS
ÉDUCATIVESNOR : MENC0100256N
RLR : 554-9NOTE DE SERVICE N°2001-028
DU 9-2-2001MEN
DRIC B3

Sensibilisation à la langue française et à la francophonie

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; aux chefs d'établissement ; aux directrices et directeurs d'école

■ Comme chaque année, la semaine de la langue française et de la francophonie aura lieu autour de la journée du 20 mars, jour anniversaire de la création des premières institutions de la communauté francophone, soit du 17 au 23 mars 2001. Le ministère de l'éducation nationale entend ainsi s'associer durant cette période, comme les

années précédentes, au ministère des affaires étrangères et au ministère de la culture et de la communication pour la sixième édition de l'opération de sensibilisation et de promotion de la langue française sur le thème "Le français comme on l'aime".

Cette année "dix mots pour les langues du monde" ont été choisis par des personnalités françaises et étrangères pour constituer un point de départ des manifestations qui seront organisées : beauté, encore, flamme, inspiré, kyrielle, nuance, oiseau, quelqu'un, utopie, voyager.

L'accent sera particulièrement mis cette année sur le plurilinguisme, pour lequel 2001 constituera un moment privilégié avec l'année

européenne des langues, en permettant de célébrer la diversité des langues et de sensibiliser les élèves au dialogue du français avec les langues du monde. Les manifestations autour des dix mots pourront donc, s'agissant notamment des établissements scolaires, se dérouler tout au long de l'année.

Pour les rectorats, les délégués académiques aux relations internationales et à la coopération trouveront un relais actif auprès des directions régionales des affaires culturelles qui pourront notamment leur fournir le matériel de la campagne précitée (plaquettes, affiches, fiches étymologiques, historiques, ludiques, sur les dix mots).

Les activités et manifestations qui seront organisées dans les établissements scolaires, tant en France que dans les établissements scolaires français à l'étranger, pourront prendre toutes les formes laissées à leur initiative, à l'instar des précédentes années où les diverses orientations proposées ainsi que les principaux objectifs et types d'action demeurent d'actualité.

Le site électronique de la délégation générale à la langue française, au ministère de la culture et de la communication, présente le programme des manifestations et propose différentes animations autour des "10 mots" ainsi que des liens avec les sites consacrés notamment à la semaine et à l'année des langues (site Internet : "<http://www.dglf.culture.gouv.fr>" - courriel: "dglf@culture.gouv.fr").

Dans le cadre du dialogue des langues et des cultures, les établissements scolaires pourront également prendre tout contact utile avec le site Internet de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF). En effet, quelque 900 000 enseignants de français dans le monde entier œuvrent pour la connaissance et l'appropriation de notre langue et constituent autant de passeurs de francophonie vers les autres langues et cultures du monde. Ces contacts peuvent être le point de départ ou d'approfondissement d'échanges et de partenariats (sites de la FIPF : "<http://www.fipf.com>" et de sa revue "Le français dans le monde": "<http://www.fdlm.org>" - courriel: "fipf@artinternet.fr").

Ce thème de la diversité des cultures sera celui du prochain sommet francophone des chefs d'État et de gouvernement qui aura lieu à Beyrouth en octobre 2001.

La promotion et la diffusion du français dans le monde sont en effet indissociables de l'action en faveur de la diversité linguistique et culturelle qui constitue une des richesses du patrimoine de l'humanité ainsi que le garant de la tolérance et de l'égalité des cultures.

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,

Le délégué aux relations internationales et à la coopération
Thierry SIMON

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET TECHNOLOGIE

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES SCIENCES
COMMERCIALES D' ANGERS

NOR : MENS0100067A
RLR : 443-1

ARRÊTÉ DU 19-1-2001
JO DU 27-1-2001

MEN
DES A12

Modification du règlement pédagogique

*Vu code de l'éduc., not. art. L. 443-2, L. 443-3 et L. 443-4;
A. du 15-2-1921; A. du 6-3-1984 mod.; avis du CNESER
du 11-12-2000*

Article 1 - Le règlement pédagogique de l'École supérieure des sciences commerciales d'Angers est **modifié** conformément aux dispositions portées en annexe du présent arrêté (1).

Article 2 - La directrice de l'enseignement supérieur est chargée de l'exécution du présent

arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 19 janvier 2001
Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Par empêchement de la directrice
de l'enseignement supérieur,
Le chef de service
Jean-Pierre KOROLITSKI

*(1) Le règlement pédagogique modifié peut être consulté
auprès de l'École supérieure des sciences commerciales
d'Angers, sise 1, rue Lakanal, BP 348, 49003 Angers cedex 01.*

SOMMAIRE

***Livrets scolaires pour le baccalauréat général
(pages I à XLVII)***

- *Présentation des nouveaux livrets scolaires des séries générales.
N.S.n° 2001-027 du 8-2-2001 (NOR : MENE0100257N)*
- *Livrets scolaires pour l'examen du baccalauréat général.
A. du 15-1-2001.JO du 23-1-2001 (NOR : MENE0100050A)*

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET TECHNOLOGIE

- 293 École supérieure des sciences commerciales d'Angers
(RLR : 443-1)
Modification du règlement pédagogique.
A. du 19-1-2001. JO du 27-1-2001 (NOR : MENS0100067A)

ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

- 295 Baccalauréat (RLR : 544-1a)
Règlement général du baccalauréat technologique.
D. n° 2001-65 du 19-1-2001.JO du 26-1-2001 (NOR : MENE0002949D)
- 295 Activités éducatives (RLR : 554-9)
Sensibilisation à la langue française et à la francophonie.
N.S. n° 2001-028 du 9-2-2001 (NOR : MENC0100256N)

PERSONNELS

- 297 Concours (RLR : 623-4)
Répartition des postes offerts au recrutement de maîtres ouvriers
des établissements d'enseignement du MEN - année 2001.
A. du 8-2-2001 (NOR : MENA0100294A)
- 302 Concours et examens professionnels (RLR : 623-4)
Répartition des postes offerts au recrutement d'ouvriers
professionnels des établissements d'enseignement du MEN -
année 2001.
A. du 8-2-2001 (NOR : MENA0100295A)
- 311 Autorisations d'absence (RLR : 610-7d)
Contingents d'autorisations spéciales d'absence attribués
aux organisations syndicales représentatives de personnels
relevant du MEN - année 2000-2001
A. du 29-1-2001 (NOR : MENG0100215A)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- 315 Vacance de poste
Secrétaire général de l'université Paris VII - Denis Diderot.
Avis du 26-1-2001. JO du 26-1-2001 (NOR : MENA0100078V)
- 316 Vacance de poste
SGASU, adjoint au secrétaire général de l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI).
Avis du 7-2-2001 (NOR : MENA0100209V)
- 316 Vacance de poste
SGASU de l'École nationale supérieure des arts et industries textiles de Roubaix.
Avis du 7-2-2001 (NOR : MENA0100211V)
- 317 Vacance de poste
SGASU, adjoint au directeur du CROUS de Strasbourg.
Avis du 7-2-2001 (NOR : MENA0100210V)
- 317 Vacances de postes
Emplois vacants ou susceptibles de l'être dans les grands établissements d'enseignement supérieur et de recherche.
Avis du 8-2-2001 (NOR : MENP0100270V)
- 318 Vacances de postes
Postes d'AASU à responsabilité particulière.
Avis du 8-2-2001 (NOR : MENA0100260V)
- 338 Vacance de poste
Enseignant du premier degré à la SEGPA du lycée Comte de Foix en Principauté d'Andorre.
Avis du 7-2-2001 (NOR : MENE0100214V)
- 338 Vacance de poste
SASU en Principauté d'Andorre.
Avis du 7-2-2001 (NOR : MENE0100213V)
- 339 Vacances de postes
Chercheurs contractuels à l'École française d'Extrême-Orient.
Avis du 27-1-2001. JO du 27-1-2001 (NOR : MENP0100123V)
- 340 Vacances de postes
Membres de l'École française de Rome - année 2001-2002.
Avis du 27-1-2001. JO du 27-1-2001 (NOR : MENP0100100V)
- 343 Vacance de poste
Conservateur de la bibliothèque de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire.
Avis du 27-1-2001. JO du 27-1-2001 (NOR : MENP0100026V)

- 343 Vacances de postes
Membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire -
année 2001-2002.
Avis du 27-1-2001. JO du 27-1-2001 (NOR : MENP0100101V)
- 345 Vacance de poste
Assistant technique - chef de projet à Cuba.
Avis du 7-2-2001 (NOR : MENC0100229V)

Le B.O. sur Internet : www.education.gouv.fr/bo

Bulletin d'abonnement

Oui, je m'abonne au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la recherche pour un an au prix de 485 F (73,94 €)

BON À RETOURNER À : CNDP / Abonnement, B - 750, 60732 Sainte-Geneviève cedex

PRODUCTION	CODE	QUANTITÉ	MÉTROPOLE DOM-TOM	ÉTRANGER		TOTAL
				AVION	SURFACE	
B.O.	1		485 F	799 F	664 F	
			73,94 €	121,81 €	101,23 €	

Règlement à la commande :

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agent comptable du CNDP.
- par mandat administratif à l'ordre de l'agent comptable du CNDP - CCP Paris, code établissement 30041. Code guichet 00001. N° de compte 09 137 23H 020, clé 14.

Nom, prénom (écrire en majuscules)

Etablissement (facultatif)

N° Rue, voie, boîte postale

Localité

Code postal Bureau distributeur

Merci de nous indiquer le n° de RNE de votre établissement

Nom de l'organisme payeur

N° de CCP

Relations abonnés : 03 44 03 32 37
Télécopie : 03 44 03 30 13

Ne pas utiliser ce coupon en cas de réabonnement, un formulaire spécial vous sera adressé



Directeur de la publication : Alain Thyreau - **Directrice de la rédaction :** Colette Paris - **Rédactrice en chef :** Nicole Krasnopolski - **Rédacteur en chef adjoint :** Jacques Arancias - **Rédacteur en chef adjoint (Textes réglementaires) :** Hervé Célestin - **Secrétaire générale de la rédaction :** Micheline Burgos - **Préparation technique :** Monique Hubert - **Chef-maquetiste :** Bruno Lefebvre - **Maquetistes :** Laurette

Adolphe-Pierre, Béatrice Heuline, Karin Olivier, Pauline Ranck ● **REDACTION ET RÉALISATION :** Mission de la communication, bureau des publications, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris 07 SP. Tél. 01 55 55 34 50, fax 01 45 51 99 47
● **DIFFUSION ET ABONNEMENTS :** CNDP Abonnement, B - 750 - 60732 STE GENEVIÈVE CEDEX. Tél. 03 44 03 32 37, fax 03 44 03 30 13. ● Le B.O. est une publication du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la recherche.